



جامعة بجاية
Tasdawit n Bgayet
Université de Béjaïa

**UNIVERSITE ABDERAHMANE MIRA DE BEJAIA
FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
DEPARTEMENT DES SCIENCES SOCIALES**

**MEMOIRE DE FIN DE CYCLE
En vue de l'obtention du diplôme de Master
Option : Sociologie de l'organisation et du travail**

Thème

Le rôle des dispositifs d'aides à la création des micros-entreprises dans le processus de création d'entreprise : Etudes exploratoire auprès des deux dispositifs d'aides de la ville de Bejaïa (ANADE, CNAC)

Présenté par :

M^{elle}: MOKRANI HANA

M^{elle} : MEZABERE FOUZIA

Encadré par :

Dr : HADERBACHE Bachir

Année universitaire : 2020/2021

REMERCIEMENTS

Nos profonds remerciements à Dieu tout puissant de nous avoir béni du savoir, le courage, la volenté et la patience et surtout en nous gardant en bonne santé de pouvoir réaliser ce modeste travail.

Nous tenons à adresser nos vifs remerciements à notre promoteur Mr. HADERBACHE Bachir de nous avoir encadrer. Nous tenons à saluer sa disponibilité permanente, la confiance qu'il nous a accordé, sa gentillesse et ses efforts toute la durée de notre projet. Son dynamisme qui nous a permis à chaque fois de rebondir dans les moments difficiles et ses précieux conseils qui nous ont menés à bien finir ce travail.

Par ailleurs, nos remerciements s'adressent à tous nos enseignants de la faculté des sciences humaines et sociales qui nous a permis de progresser et d'apprendre durant notre cursus universitaire.

Un grand remerciement pour tous les entrepreneurs et les cadres d'accepter de nous avoir d'accueillis.

Enfin, nous adressons nos sincères remerciements à nos parents qui ont su nous encourager, motivé, soutenus et donner la force de continuer tout au long de notre cursus scolaire.

Dédicaces

J'ai le plaisir et l'honneur de dédier ce modeste travail accompagné d'un profond amour

A mon adorable maman, qui m'a arrosé de tendresse et d'espoirs, celle qui a souffert sans me laisser souffrir, qui n'a épargné aucun effort pour me rendre heureuse, celle qui m'a doté d'une éducation digne, qui ma bénie par ces prières, qui m'a soutenue épauler, cette brave femme a fait de moi ce que je suis aujourd'hui.

Mon cher père qui doit tout mon respect et ma réussite, quoi que je fasse ou que je dise, je ne saurai pas le remercier comme il se doit, que ce travail traduit ma gratitude et mon affection.

Particulièrement à mon grand-père, mon support dans ma vie qui m'a soutenue et encouragée, celui qui m'a dirigé vers la gloire, ceci est ma profonde gratitude pour son éternel amour, que ce travail soit le meilleur cadeau que je puisse l'offrir. Que dieu lui donne une longue et joyeuse vie.

A mes précieuses et chères sœurs et leurs maris, qui n'ont pas cessé de me conseiller, encourager, et soutenir tout au long de mes études et pour que je puisse atteindre tous mes objectifs.

A mes chers amis qui m'ont aidé et supporté dans les moments difficiles.

Sans oublier mon binôme MEZABER FOUZIA, pour sa patience, sa compréhension et son soutien moral tout au long de ce projet.

MOKRANI Hana

Dédicaces

Au nom de tout puissant, je dédie ce modeste travail

Aux deux êtres les plus chers au monde, mes parents qui n'ont pas cessé de m'encourager en me prodiguant de précieux conseils, C'est avec émotion que je leurs exprime toute mon affection.

A la mémoire de mon cher grand-père qui m'a toujours soutenu et encouragé et à l'intérêt qu'il a toujours porté pour mes études.

A ma chère grand-mère pour son profond amour, ses prières, ses encouragements... Que Dieu te garde longtemps à mes côtés.

A mon oncle HAMOU.

A ma chère sœur NASSIMA et mes chers frères : HAFID, M^DSEGHIR, Toufik,

A tous mes oncles et tantes, cousins et cousines ; NADIRA, BOUHA,...et chacun son nom sans exception.

A tous mes très chère amies : LYDIA, LAMIA, FARIZA et proches de prêt ou de loin qui me connaissent pour leurs encouragements afin de réussir ce travail.

A toute la famille MEZABER,

A ma chère binôme HANA, et toute sa merveilleuse famille

Et à toute la promotion de la sociologie d'organisation et du travail.

MEZABER FOUZIA

Liste des Sigles

Sigles	Signification
ANADE	Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat
ANDI	Agence nationale de l'Investissement
ANGEM	Agence Nationale de gestion des Micros Crédits.
ANSEJ	Agence Nationale de Soutien à l'investissement
ANEM	Agence Nationale de l'Emploi
BADER	Banque de l'Agriculture et du Développement Rural
BDL	Banque de Développement Local
BEL	Banque d'Epreuve Littéraires
BNA	Banque Nationale d'Algérie
CNAC	Caisse Nationale d'Assurance Chômage
CNAS	Caisse Nationale des Assurance Sociales
CASNOS	Caisse Nationale de la Sécurité Sociale des Non-salariés
CPA	Crédit Populaire d'Algérie
CSVF	Commission de validation et de financement des projets
DTP	Direction des travaux publics
EPS	Education physique et sportive
LTCP	Laboratoire centrale travaux publics
PME	Petite et Moyenne Entreprise
TP	Travaux public
TPE	Très petite entreprise
TS	Technicien supérieur

Liste des Tableaux

N°	Le titre	Page
01	Évolution de la population globale des PME	50
02	Évolution de la PME par secteur d'activité (2018/2019)	51
03	Évolution de l'emploi par type de PME	52
04	La typologie des PME en Algérie	53
05	Le montant d'investissement jusqu'à 5.000.000 DA	68
06	Le montant d'investissement de 5.000.001 DA à 10.000.000 DA	68
07	Le montant d'investissement jusqu'à 5 000 000DA	68
08	Le montant d'investissement de 5.000.001DA à10.000.000 DA	69
09	Le montant d'investissement de 10.000.000 DA dans la création de micro entreprise en type autofinancement	69
10	pour l'investissement inférieur à 5.000.000 DA	75
11	pour l'investissement inférieur à 5.000.000 DA	75

SOMMAIRE

SOMMAIRE

Introduction générale

Chapitre 01 : cadre méthodologique de la recherche

Préambule

1- Les raisons de choix du thème -----	04
2- L'objectif de la recherche-----	05
3- La problématique -----	05
4- Les hypothèses-----	09
5- Définition des concepts-----	10
6- La méthode et la technique utilisée -----	18
7- Les obstacles rencontrés-----	19

Chapitre 02 : l'entrepreneur et la sociologie économique

Préambule

1- L'entrepreneur selon, les économistes, les psychologues et les sociologues-----	20
2- Les traits caractéristiques de l'entrepreneur -----	25
3- La sociologie économique -----	29
4- La place de l'entrepreneuriat dans la sociologie économique -----	31
5- Le rôle socio – économique de l'entrepreneur -----	32

Conclusion de chapitre.

Chapitre 03 : le Formation entrepreneuriale et accompagnement en situation entrepreneuriat

Préambule

I- La formation entrepreneuriale -----	34
1- La formation -----	34
2- Les objectifs de la formation -----	35
3- Les mesures d'appui à l'entrepreneuriat par l'enseignement et la formation -----	36
II- Accompagnement en situation entrepreneuriat-----	37
1- Les objectifs de l'accompagnement -----	38

2- Les formes de l'accompagnement -----	39
3- Les structures d'accompagnement -----	40
4- L'apport des structures d'accompagnement dans le processus de création d'entreprise -----	41
5- Les professionnels de l'accompagnement -----	44

Conclusion du chapitre

Chapitre 04 : le processus de création des entreprises et les PME en Algérie.

Préambule

1-évolution et Aperçu historique sur les PME algérienne -----	47
2-la typologie des PME en Algérie-----	53
3- Les caractéristiques des PME algérienne-----	53
4- Les démarches à suivre pour la création d'une entreprise en Algérie -----	55
5- Les différents dispositifs de soutien et d'aide à la création d'entreprises -----	57

Conclusion du chapitre

Chapitre 05: Analyse et interprétation des données de la pré-enquête présentation de la pré-enquête

Préambule

1. Le déroulement du pré enquête -----	64
2. Présentation des enquêtées-----	78
3. Analyse et interprétation des données de la pré-enquête-----	89

Conclusion du chapitre

Conclusion générale

Bibliographie

Annexes

Introduction

INTRODUCTION

L'activité entrepreneuriale est considérée comme un outil de motivation des jeunes entrepreneurs qu'ils soient hommes ou femmes et un vecteur de la création de richesses, d'emploi, visant la satisfaction des besoins spécifiques de porteur de projet.

La création et la survie des entreprises en Algérie sont d'actualité et d'une importance cruciale. L'Etat a mis en place plusieurs dispositifs d'aide à la création de micro entreprises par les jeunes diplômés et les chômeurs dans le souci de développer le tissu économique et de lutter contre le chômage massif que notre pays a connu suite à la crise économique multiforme qu'il a traversée entre la moitié de la décennie 1980 et la fin de décennie 1990.

A cet effet avec la mise en place d'un certains nombres de dispositifs, tels que CNAC, l'ANAD (EX : ANSEJ) qui a connu une nouvelle appellation à savoir (Agence National d'Appuis et de Développement à l'Entrepreneuriat), l'ANGEM et l'ANDI afin de promouvoir la création d'emplois en accordant des aides et avantages et donc en favorisant l'entrepreneuriat qui constitue un moyen de développement économique.

Avec l'augmentation des créations des entreprises en Algérie, la wilaya de Bejaia est arrangée parmi les premières wilayas dans la création des micro-entreprises dans le cadre des dispositifs ANADE (EX : ANSEJ) et CNAC en Algérie. La formation entrepreneuriale est une formation très intéressante pour améliorer les capacités et compétences dans les techniques liées à la gestion de la micro-entreprise, ainsi que l'accompagnement consiste à fournir au porteur de projet durant le parcours de création d'activité, des informations, conseils, orientation...etc. A cet effet une interrogation nous vient à l'esprit, à savoir, quels

Introduction

sont les étapes de l'accompagnement, l'efficacité de ces dispositifs grâce à la formation entrepreneuriale et l'accompagnement. Ainsi que le rôle de ces dispositifs d'aide à la création des entreprises dans le processus de création des PME. Ce qui nous a attiré à mener une recherche auprès des jeunes créateurs de la micro-entreprise au sein de dispositif d'ANADE (EX : ANSEJ) et CNAC, et, afin de comprendre le rôle de dispositif d'aide à la création des entreprises dans le processus de création des micro-entreprises surtout l'efficacité de ces dispositifs concernant la formation entrepreneuriale et l'accompagnement.

Nôtre travail de recherche, il est fort à constater qu'il est structuré en chapitres, une partie théorique et une partie pratique qui se structurent comme suite :

- Le premier chapitre traite le cadre méthodologique de la recherche, qui présente les éléments suivants : les raisons du choix de thème, l'objectif de la recherche, la problématique, les hypothèses, la définition de concepts clés, la méthode et la technique utilisées pour le recueil des informations, les obstacles rencontrés.
- Le deuxième chapitre portera sur des généralités sur l'entrepreneuriat, l'entrepreneur, et la sociologie économique, dans ce chapitre en abordant l'entrepreneur, selon les économistes, les psychologues, les sociologues, ensuite démontrer les caractéristiques de l'entrepreneur, la conception de la sociologie économique, la place de l'entrepreneuriat dans la sociologie économique, le rôle socio-économique de l'entrepreneur.
- Le Troisième chapitre intitulé, la formation entrepreneuriale et accompagnement en situation d'entrepreneuriat, il parlera d'abord sur les objectifs et les formes de l'accompagnement, en suite les structures de l'accompagnement et l'apport de ses structures en phase de la pré-création, de post-création, et les professionnelles de l'accompagnement. intitulé ainsi de la formation entrepreneuriale et ses objectifs.

Introduction

- Le quatrième chapitre concerne le processus de création des entreprises et les PME en Algérie, qui portera un aperçu historique sur les PME Algérienne, leurs caractéristiques, on présentant ainsi la typologie des PME en Algérie et quelques statistiques, après les démarches a suivre pour la création d'une entreprise en Algérie, à la fin on a abordé les différents dispositifs d'aide à la création d'entreprise ,ANADE (EX :ANSEJ), CNAC,ANGEM,ANDI, comme des dispositifs les plus connus en Algérie.
- Le cinquième et dernier chapitre traite la présentation du pré enquête et l'analyse des résultats obtenus à travers les entretiens exploratoires lors de la pré-enquête.

Enfin on termine notre travail de la recherche, par une conclusion générale

Chapitre 01 :
Le cadre méthodologique
De la recherche

Préambule :

Au cours de ce chapitre nous marquerons les étapes de la réalisation de notre étude afin de développer les points suivants : nous commencerons par les raisons du choix du thème, l'objectif de la recherche, la problématique afin d'émettre les hypothèses, à partir de ces hypothèses nous dégagerons des concepts clés ainsi que leurs définitions. Puis on va présenter la méthode et la technique adoptée, ainsi que les difficultés rencontrées.

1. Les raisons du choix du thème :

La création d'entreprise est un processus qui se décompose en plusieurs étapes que l'entrepreneur potentiel doit franchir avec logique afin de réussir l'acte d'entreprendre. Le choix de l'entrepreneuriat comme carrière professionnelle n'est pas une chose aisée, car il ne dépend pas uniquement de l'entrepreneur lui-même.

Parmi les raisons qui nous ont poussés à choisir ce thème, on cite :

- Un sujet d'actualité pour la majorité des jeunes, la cause qui nous a poussée à choisir ce thème parce qu'il est très ciblé par les porteurs de projet, parce que la majorité des jeunes cherchent l'indépendance et de créer leur propre emploi, et faire face au chômage.
- Connaître les réelles raisons qui poussent les jeunes à créer leurs entreprises, et profiter des connaissances des entrepreneurs dans le domaine de la création, Connaître quelles sont les difficultés rencontrées par les jeunes créateurs de micro-entreprise.
- Faire connaître le processus de création de la micro-entreprise dans le cadre de l'agence nationale d'appui et de développement de

l'entrepreneuriat dans les dispositifs CNAC et ANADE EX-ENSEJ de la région de Bejaia.

- Connaitre les étapes de l'accompagnement et déroulement de la formation entrepreneuriale offre par les dispositifs CNAC, ANADE EX-ENSEJ. Qui sont des avantages bénéfiques pour les porteurs de projets à la région de Bejaia.
- Approfondir nos connaissances théorique et pratique dans le domaine entrepreneuriat.

2- L'objectif de la recherche :

Notre recherche vise à atteindre les objectifs suivants :

- Chaque sujet de recherche scientifique a ses propres buts et ses objectifs précis, l'objectifs de cette recherche est de comprendre le rôle du dispositif d'aide a la création des entreprises dans le processus de création des micros-entreprises, ainsi que les étapes de l'accompagnement et la formation entrepreneuriale offertes dans le cadre de CNAC et ANADE EX- ENSEJ et leur efficacité pour les créateurs des entreprises.

3- Problématique :

L'entrepreneuriat est considéré comme étant un phénomène économique et social, d'une grande importance. Par ailleurs, aujourd'hui, l'entrepreneuriat est un thème d'actualité, du fait qu'il attire l'attention de toutes les catégories de la société : enseignants, manager dirigeant d'entreprise, consultants, homme politique, presque tous s'y intéressent.

L'entrepreneuriat permet aux individus de développer leurs talents et leur créativité, de réaliser leurs rêves, d'acquérir une certaine indépendance, une sensation de liberté. (FAYOLLE.A.2012. P.07)

Depuis l'ouverture économique dans les années 90, l'Algérie a affiché des discours d'encouragement et d'ouverture à l'entrepreneuriat à travers des réformes et des lois facilitant la création des entreprises. En outre, malgré une

Chapitre 01 : Cadre méthodologique de la recherche

augmentation du stock d'entreprises constatée, une dynamique entrepreneuriale réelle a du mal à s'enclencher. DOING BUSINESS classe l'Algérie dans ce domaine de la création des entreprises, au 156ème rang. Les porteurs de projets qui ont vécu l'expérience de la création ont constaté que les lois perdent de leur efficacité face à une bureaucratie et à la non efficacité de l'administration (lenteurs, insuffisance de formation, comportements hérités de l'ère de monopole économique de l'Etat. (AKNINE.S et autres.2014. PP.66-66)

L'entrepreneuriat est comme le pilier des nouvelles orientations politiques et économiques. C'est à dire la création d'emploi via la participation au processus de modernisation de l'économie algérienne, pour assurer la croissance et la création d'emplois dans les pays surcroit de taux chômage très important. (MADOUI.M. 2012. P.50)

L'entrepreneur comme étant un acteur principal de l'activité entrepreneuriale, est pris en considération comme étant le créateur de l'unité de production, MADOUÏ considère que l'entrepreneur algérien est celui qui joue le rôle l'acteur et de créateur de sa propre entreprise a d'entreprendre à partir de leur esprit et leur envie de créer.

La création d'entreprise est distinguée par l'Etat algérien comme le meilleur choix afin de faire face aux conséquences de la crise économique qui touche le pays suite à la baisse du prix du pétrole.

Donc la création et le développement de la PME occupe une position de premier plan dans le processus de développement algérien, Son développement selon MADOUÏ semblent de constituer les moyens d'assurer la croissance et la création d'emploi. (MADOUI.2012.P.50)

Conscients de l'importance et des enjeux qui entoure la PME, les pouvoirs publics ont créé des structures de promotion de l'activité entrepreneuriale, des dispositifs d'appui, de soutien et d'accompagnement des promoteurs, pour

Chapitre 01 : Cadre méthodologique de la recherche

mieux cerner les points de faiblesses qui entravent la création, la survie et le bon fonctionnement des PME. Actuellement, il existe une très grande panoplie de dispositifs d'aide à la création et au développement de la PME. Outre leur grande variété, ces dispositifs émanent de plusieurs secteurs (MANSOURI F. et autres.2017. P.13)

L'Algérie a engagé plusieurs démarches en vue de promouvoir la création d'entreprise et lutter contre le chômage, le fléau de chômage touche encore plein fouet la plus importante tranche d'âge, à savoir les jeunes diplômés, qu'ils soient issus de la formation professionnelle ou de l'université.

En effet la petite et moyenne entreprise est considérée comme une cellule de richesse, une source de satisfaction aux besoins économiques et sociaux en matière de croissance économique, de développement régional, de création d'emploi et ainsi de la lutte contre le chômage et la pauvreté. La montée rapide du nombre des entreprises créées circule nos premières interrogations sur le processus de création, accompagnement des jeunes promoteurs, et la formation dispensée par ces dispositifs (ANADE et CANC) donc les attentes sont multiples :

Néanmoins L'Algérie a connu une grande dynamique de création d'entreprises dans le cadre (EX : ANSEJ) ce qui permet à occuper une place charnière. De 28% des 386 ,280 projet financés par cet organisme depuis le lancement du dispositif en 1997, et jusqu'aux 31/03/2020 sont des entreprises de service et en moyen 45 projet financé par jour et 66% de projet sont des jeunes issus de la formation professionnelle. <https://www.algerie-eco.com/2021/01/24/les-services-representent-pres-de-30-des-projets-ansej/> Consulté le 28/05/2021 à 21 : 20h)

L'Algérie a transcrit près de 4748 projet financé par le secteur d'activité et par genre dans le dispositif CNAC, et 505 241, 25 totaux de financement de micro-entreprise à l'échelle national selon le bulletin statistique de l'entreprise (Bulletin d'information statistique.2020.P. 27)

Chapitre 01 : Cadre méthodologique de la recherche

D'après l'antenne de Bejaia le dispositif CNAC a connu une grande dynamique de création d'entreprise, le chiffre communiqué est 1465 emplois, et 736 entreprise financée par ce dispositif qui est enregistré durant les cinq dernières années (donné interne de dispositif CNAC)

L'importance de la dynamique entrepreneuriale pour le développement économique, fait que les initiatives entrepreneuriales nécessitent d'être guidées et accompagnées à une étape quelconque de leur processus. (AMAL.KH et autres .2017. P.266)

Plusieurs travaux mettent l'accent sur l'accompagnement, l'appui et le soutien à l'entrepreneuriat par des réseaux d'aide à la création d'entreprises, la formation en entrepreneuriales aussi devenu un moyen très important pour rendre l'acte d'entreprendre un enjeu politique et économique.

Notre recherche se focalise sur le rôle de dispositifs d'aide à la création des entreprises dans leur processus de création des micros-entreprises chez les jeunes porteurs de projet plus précisément l'efficacité de la formation entrepreneuriale dans la phase de l'accompagnement et l'encouragement des jeunes demandeurs lors de processus de création et de micro-entreprise.

Vu que la formation initiale est très importante dans la phase de création de la micro-entreprise. Donc c'est grâce à cette formation que le chômeur peut bénéficier et accéder au crédit de CANAC et ANADE (EX : ANSEJ) or, il existe une autre formation qui est obligatoire et indispensable pour le porteur de projet pour approfondir les connaissances dans le domaine et le monde de l'entrepreneuriat et de la gestion de l'entreprise.

La formation a pour objectif d'une initiation sur les techniques de bases de la gestion d'une micro-entreprise.

A la montée de la création d'entreprises dans les deux dispositifs la nouvelle formation dans le cadre de l'ANADE (EX : ANSEJ) qui dure 15 jours dans la totalité qui était appliqué récemment, mais au par avant est une formation de courte durée (1 à 3 jours) comme le dispositif CNAC.

Chapitre 01 : Cadre méthodologique de la recherche

Nos premières interrogations s'agissent de la formation entrepreneuriale et leur efficacité juste après la création, et comprendre en quoi consiste cette formation entrepreneuriale assurée dans le cadre de l'ANADE et CNAC à savoir sur quoi consiste leurs principaux objectifs dans l'esprit d'entreprendre des jeunes créateurs qui veulent lancer leur projet d'avenir dans l'activité entrepreneuriale., et selon les deux dispositifs.

C'est à partir de là qui né l'intérêt de mener a une recherche qualitative sur le rôle des dispositifs d'aide à la création des entreprises dans le processus de création des micro-entreprises dans le cadre de l'ANADE (EX : ANSEJ) et CNAC dans la région de Bejaia.

Et à partir de là nos questions s'articuleront grâce à la pré-enquête autour de deux questions :

- 1- Quel est l'apport de la formation entrepreneuriale disposée par les dispositifs ANADE (EX-ENSEJ) et CNAC sur l'efficacité de la gestion des entreprises juste après la création des micros-entreprises ?
- 2- Quel est l'efficacité de la formation entrepreneuriale durant la période de l'accompagnement lors du processus de création de l'entreprise ?

4. Les hypothèses :

L'hypothèse est une proposition qui demande à être vérifiée, confirmée ou Infirmée.

Les hypothèses posées seront donc :

Hypothèse 01 : La formation entrepreneuriale dispensée par les dispositifs CNAC, ANADE (ex ANSEJ) concernant les techniques de base de la gestion de micro-entreprise et acquérir des compétences de base nécessaires avait beaucoup aidé les entrepreneurs à mieux gérer les fonctions de leur entreprise dans le domaine de la comptabilité, les ressources humaines et matérielles.

Hypothèse 02 : la formation entrepreneuriale dispensée par les dispositifs d'aide à la création d'entreprise lors de la phase de l'accompagnement pour le

développement de la création des entreprises avaient permis d'accélérer le processus et d'éviter les problèmes administratifs.

5 : La définition de concept clés :

D'après nos hypothèses, et dans le but d'éclaircir le sens de nos concepts clés de notre recherche nous avons opté pour les définitions suivantes :

1. Entreprenariat :

Entrepreneuriat est d'abord appliqué à l'encontre d'une situation singulière qui est la création d'entreprise. L'utilisation la plus évidente, la plus courante, et la moins contesté, elle englobe l'ensemble des activités et des démarches qu'impliquent la création et le développement d'une entreprise, et plus généralement de la création d'activité. Lorsque nous parlerons de « phénomène entrepreneurial », nous ferons référence à cet aspect d'entrepreneuriat. (MOREAU.R.2004. P.58).

L'entrepreneuriat peut se définir comme « le processus qui dans une économie conduit un entrepreneur à la création d'une entreprise. Ce processus est le résultat de deux forces convergentes, la première dépend des caractéristiques individuelles de l'entrepreneur, le deuxième dépend les conditions au sens large de création d'entreprise.» (VERSTREATE.T.2000.P.128)

Donc d'après les définitions précédentes l'entrepreneuriat est comme étant une action d'organiser et réaliser une activité ou l'entrepreneur qui décide, planifier et démarre son entreprise, génératrice de revenus qui lui permet de gagner de l'argent et de prendre risque financier pour le faire. Et d'après la pré-enquête on constaté que, l'entrepreneuriat C'est une action d'une personne ou d'un groupe de personne qui a identifié un nouveau produit au marché (opportunité) et qui souhaite l'exploiter dans le but de créer de richesse.

2. L'entrepreneur :

Ce mot, entrepreneur, d'origine française existe depuis plusieurs siècles, mais initialement il n'avait rien à voir avec le monde des affaires. Il provient de deux mots, soit entre et prendre, ou encore assiéger et prendre en tenaille une forteresse ou une ville pour en tirer tout le profit une fois celle-ci tombée aux mains des attaquants, des entrepreneurs, comme l'explique Hélène vérin (1982). Il est lié au mot fortune qui veut dire autant richesse que hasard, montrant bien que le fait de vouloir s'emparer d'une forteresse peut très bien finir par l'abandon ou désastre si les défenseurs sont plus forts ou plus chanceux que les attaquants. (JULIEN.P. A et ST-PIERRE.J.2015.P35).

Un entrepreneur, c'est celui qui crée son entreprise, c'est lui qui gère jusqu'à sa vente, sa fermeture ou sa faillite. Pour ce faire, il organise les diverses ressources, les adapte aux besoins du marché et les transforme graduellement pour faire face au changement. C'est cette capacité de transformer régulièrement son entreprise qui fait qu'on peut toujours le dénommer entrepreneur. (JULIEN.P. A ET ST-PIERRE.J. 2015. P36).

Dans le dictionnaire des sciences économiques l'entrepreneur est défini étant un agent économique qui dirige l'entreprise. Il peut être, en totalité ou en partie, propriétaire de l'entreprise ou non. Il peut aussi être un dirigeant salarié. L'entrepreneur est souvent présenté comme la figure emblématique de l'esprit d'entreprise et du capitalisme car il assume le risque de l'entreprise. (BEITONE.A et CAZROLA.2007.P.180).

D'après FAYOLLE Alain, l'entrepreneur préparé, formé à l'acte d'entreprendre est donc un individu qui suit des buts personnels, il est guidé par des motivations et cherche, à travers l'approche qu'il utilise, le meilleur compromis possible entre la satisfaction de ses objectifs, le niveau de risques acceptable et le degré espéré de création de valeur, pour lui et pour

Chapitre 01 : Cadre méthodologique de la recherche

l'environnement dans lequel il envisage d'opérer. Dans son parcours, l'entrepreneur va rechercher, collecter et analyser de nombreuses données. Ces dernières doivent lui permettre de prendre de multiples décisions, opérationnelles et stratégiques, de dimensionner et d'orienter le projet et d'agir dans de nombreuses directions. (FAYOLLE.A.2012.P.9)

D'après nous, l'entrepreneur dans le cadre de dispositifs ANADE-CNAC, est un porteur de projet âgé(es) de 19 à 35 ans, et de 30 à 50 ans, qui répond à toutes les conditions d'admissibilité, et sont des porteurs de projet qui souhaitent investir dans le monde d'entrepreneuriat .

3. Micro-entreprise :

La micro entreprise est constituée à partir d'une idée de projet murie par un entrepreneur potentiel qui affiche une réelle volonté de réussite et qui n'hésite pas pour le prouver à investir une part importante de son patrimoine financier.

La micro entreprise est une entreprise individuelle aussi appelée en nom personnel. C'est la structure de référence des artisans, des commerçants, et des professions libérales. L'entrepreneur est seul, il a le statut de travailleur indépendant. L'entreprise n'a pas de patrimoine propre, il est confondu avec celui de l'entrepreneur qui est personnellement et indéfiniment responsable des dettes de l'entreprise sur ses biens personnels.

https://www.departement13.fr/fileadmin/user_upload/ConseilGeneral/CDC/rapports/ECORD041010.pdf consulté le 27/06/2021

Donc la micro-entreprise d'après les deux dispositifs CNAC, ANADE est peut être créée par un ou plusieurs promoteurs remplissant les conditions de l'éligibilité et d'admissibilité, selon l'une des formes d'organisation d'entreprise conformément à la législation et à la réglementation en vigueur. Dans le dispositif, une micro-entreprise peut être définie comme petite entreprise, dont le montant de l'investissement est limité à 10 millions de dinars.

4. PME :

La définition de Julien (1987) « La petite entreprise est avant tout une entreprise juridiquement, si non financièrement indépendante, opérant dans des secteurs primaires, manufacturiers ou des services, et dont les fonctions de responsabilités incombent le plus souvent à une personne, sinon à deux, en général seules propriétaires du capital (MIMOUNI Y. et autres. 2018. P.02)

La définition de la PME qui est adoptée par le journal officielle de l'Algérie est basée sur les trois critères suivant : les effectifs, le chiffre d'affaires / le bilan annuel et l'indépendance de l'entreprise.

Une PME est une entreprise qui produit des biens et/ou services, emploie de 1 à 250 personnes, son chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas 2 milliards DA (ou son bilan annuel n'excède pas les 500 millions DA), et doit avoir un capital indépendant des autres entreprises (détient 75% ou plus de son capital et droits de vote) (portant loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise (PME). 12 décembre 2001). (ALLICHE F. et autre. 2020. PP.106-107)

La commission des communautés européennes, a défini la PME comme étant une entreprise qui emploie 250 salariés, indépendante financièrement, avec un chiffre d'affaires limité à 40 millions d'euro. (Le journal officiel. 2017. P5)

L'Algérie a adopté la charte de Bologne sur la PME, cette charte se base sur des critères pour cataloguer et différencier les types d'entreprises. Les critères sur les quelles la charte se base sont (d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise (PME). 30 Avril 1996) :

- Le nombre d'employés qui travail au sein de cette entreprise.
- L'Indépendance de l'entreprise (surtout financièrement).
- Le chiffre d'affaire de l'entreprise.
- Le bilan annuel de l'entreprise. (Le journal officiel. 2017. P5)

Chapitre 01 : Cadre méthodologique de la recherche

De ce fait, la charte détermine l'ensemble des types d'entreprises selon leur taille, le tableau suivant les recense : (ALLICHE F.DJAFRI.OU.2020.PP.106-107)

Dans la loi algérienne de l' l'Article 5 : La PME est définie : « quel que soit son statut juridique, comme étant une entreprise de production de biens et/ou de services : employant une (1) à deux cent cinquante (250) personnes ; dont le chiffre d'affaires annuel n.excède pas quatre (4) milliards de dinars algériens ou dont le total du bilan annuel n.excède pas un (1) milliard de dinars algériens. » (Le journal officiel. 2017. P5)

Et selon l'Article 8 : « La moyenne entreprise est définie comme une entreprise employant de cinquante (50) à deux cent cinquante (250) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel est compris entre quatre cent (400) millions de dinars algériens et quatre (4) milliards de dinars algériens ou dont le total du bilan annuel est compris entre deux cent (200) millions de dinars ». (Le journal officiel .2017.P5)

D'après l'Art. 10 : La très petite entreprise « TPE » est définie comme : « une entreprise employant d'un (1) à neuf (9) personnes et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à quarante (40) millions de dinars algériens, ou dont le total du bilan annuel n'excède pas vingt (20) millions de dinars algériens ». (Le journal officiel.2017.P5)

5. La création d'entreprise :

Est un phénomène d'un grand hétérogéniste, cela vient de la diversité des types d'entrepreneurs et de la variété des types d'entreprises créées. A titre d'illustration, quel rapport existe-t-il entre ceux qui créent leurs emplois (artisan, petit commerce, profession libérale.), ceux qui construisent une équipe ambitieuse (petits sous-traitants de l'entreprise industrielle), ceux qui innovent et inventent et ceux qui prennent une idée ailleurs et la développent.

Chapitre 01 : Cadre méthodologique de la recherche

Selon MEDOUI la création d'entreprise répond donc comme on vient de le voir à un profond désir de reconnaissance sociale. « Créer son propre emploi », « avoir un statut social reconnu », « exister », « soif de réussir », «Échapper à la délinquance », « faire quelque chose d'autre que le métier de mon père », ce sont là quelques termes utilisés pour répondre à notre question sur les principales motivations qui les ont conduits à la création de leur entreprise. Se lancer dans la création d'entreprise, c'est d'abord, pour certains (la majorité), se saisir probablement de la toute « dernière chance d'insertion » pour éviter de sombrer dans la délinquance et l'exclusion qui les guettent, au moindre « faux pas », et, pour d'autres, le moyen de réaliser leur promotion sociale que l'école n'a pas pu garantir. « Entreprendre, c'est tout simplement prendre une place dans la société », nous disait un entrepreneur d'une trentaine d'année qui résume fort bien cette quête de statut et de reconnaissance sociale et cette rage de réussir, non pas « de réussir dans la vie mais de réussir ma vie », conclut-il.

(MOHEMED.M.2007P.294).

D'après les données de notre pré-enquête au sein des dispositifs CNAC et ANADE, on a pu constater que la création d'entreprise est focus sur la création de la micro-entreprise par un jeune porteur de projet qui est doit être éligible en respectant des conditions d'accès qui liées aux jeune porteurs de projet de ces dispositifs, et qui prévoit d'un parcours de création en se représentant a locale de dispositif pour, l'accueil et l'information (dossier physique, technique..),évaluation de projet, entretient, orientation et accompagnement durant toutes les phases de création de sa micro-entreprise.

6. Formation entrepreneuriale :

Ensemble des mesures adoptées en vue de l'acquisition ou du perfectionnement d'une qualification professionnelle. La formation consiste à enseigner à un individu les connaissances et les compétences nécessaires à

Chapitre 01 : Cadre méthodologique de la recherche

l'exécution de ses fonctions courantes. La formation professionnelle est généralement adoptée pour des universitaires, mais peut aussi servir dans des circonstances rares à des personnes exerçant déjà une activité professionnelle, et souhaitant accroître leurs compétences.
<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2161> .Consulté le 2/06/2021 à 13:15h.

Une formation est une forme d'apprentissage à la fois organisée et institutionnalisée. La " Classification of Learning activités " (CLA), élaborée par Eurostat, a été construite pour classer de manière homogène toutes les offres d'apprentissage et de parcours d'enseignement/d'apprentissage des pays de l'Union européenne. Dans la CLA, les activités d'apprentissage sont caractérisées par l'intentionnalité : le participant doit avoir l'intention d'apprendre. <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2161> .Consulté le 30/05/2021 à 21:22h.

La formation entrepreneuriale est donc un moyen d'apprendre comment gérer et diriger une entreprise mais aussi est un moyen de sensibilisation pour faire réfléchir les porteurs de projet.

La formation entrepreneuriale selon la pré-enquête élaboré au sein des ses deux dispositifs , la formation entrepreneuriale, au sein du dispositif CNAC, est une formation de courte durée est dispensée par les services spécialisés de la CNAC au profit des chômeurs promoteurs pour l'initier et d'améliorer leurs capacités et compétences dans les techniques liées à la base de gestion de la micro entreprise, d'après le formateur de dispositifs CNAC les modules qui retenus pour cette formation sont comme suit :

L'entreprise et son environnement, marketing, les règles de fonctionnement de la micro-entreprise, la comptabilité (cas d'une T.PE), la gestion financière au niveau T.P.E, et la fiscalité, ainsi que la présence des intervenant externes

Chapitre 01 : Cadre méthodologique de la recherche

(CNAS, CASNOS, Banque,...etc.) pour informer les porteurs de projet de leurs droits et leurs obligation. A la fin une attestation de participation à la formation est remise au porteur de projet.

Et concernant la formation entrepereuneuriat d'après le formateur de dispositif l'ANADE, est une formation disposée nécessaire par des formateurs, qui y ayant bénéficiés sur la pédagogie, qui est une formation sur les technique de base de la gestion de l'entreprise assurée a l'interne de dispositifs ANADE, qui est obligatoire avant le financement de projet. en effet cette formation duré presque (15) jours en générale, et qui comporte de quelques modules et le plan d'affaire qui doivent a chaque porteur de projet de présenter leur plan d'avenir, ces module porte sur la création et les procédures de création en relation avec l'environnement économique et social ; le marketing et l'étude de marché, la comptabilité, la fiscalité (procédures et base d'impôts, la planification financière (budget, gestion des trésoreries...) a la fini une attestation remise au porteur de projet pour la continuité de leurs procédures de création.

7. Accompagnement :

Pour certains, l'accompagnement est l'action d'accéder généralement un porteur de projet de création d'entreprise afin de guider, suivre, ainsi voir l'avancement de ce projet jusqu'à la mise en œuvre finale, c'est-à-dire la création de l'entité. Ce processus est une étape qui vise à orienter et informer et aider le jeunes créateur afin d'préparer leurs projet au sein des dispositifs d'aides, ces derniers orientent les porteurs de projet en les conseillant, formant et l'insérant dans les réseaux pertinents de la création, dans le but d'atteindre à une réussite de création de projet.

De leur part, R. Cumin et A. Fayolle retiennent la définition suivante :

« L'accompagnement se présente comme une pratique d'aide à la création d'entreprise, fondée sur une relation qui s'établie dans la durée et qui n'est pas

ponctuelle, entre un entrepreneur et un individu externe au projet de création. A travers cette relation, l'entrepreneur va réaliser des apprentissages multiples et pouvoir accéder à des ressources ou développer des compétences utiles à la concrétisation de son projet ». [SIEGEL. D, 2006. PP. 36-37].

Donc, l'accompagnement est considéré comme un ensemble des services exercé par un accompagnateur en suivant le porteur de projet lors de création jusqu'à la réalisation du projet. Puis l'accompagnement, assuré par les services de dispositif, consiste à fournir au porteur de projet, durant le parcours de création d'activité, des informations, conseils, orientations et formation, et durant cette étape, des entrevues individuelles sont programmées entre l'accompagnateur et le porteur de projet, elles porteront sur les aspects liés au marché en rapport avec l'activité projetées, aux éléments techniques du projet, aux éléments financiers du projet.

6 . La méthode et la technique utilisée :

6.1 Méthode utilisée :

Une méthode n'est jamais à ignorer dans un travail de recherche quel qu'il soit, elle a le rôle prestigieux de nous guider d'une manière bien décrite et bien structurée pour arriver à des fins et des résultats satisfaisants et fiables. Donc la méthode de recherche sur laquelle se fonde notre réflexion repose sur une logique qualitative, cette méthode en effet est la plus pertinente pour appréhender la dimension de processus de création d'entreprise dans le cadre de CNAC et ANADE (EX : ANSEJ) au niveau de la wilaya de Bejaia.

6.2 La technique utilisée :

Notre méthode est centrée sur la technique d'entretien exploratoire dans le but d'avoir un maximum d'information sur notre thème de recherche traitée. Cette technique choisie consiste à démontrer le processus de création d'entreprise dans le cadre des deux dispositifs d'aides (CNAC et ANADE) dans le contexte Algérien.

Chapitre 01 : Cadre méthodologique de la recherche

Donc notre guide d'entretien contiendra des questions ouvertes qui permettent aux enquêtés de s'exprimer librement afin d'avoir des informations et de favoriser la diversité des réponses.

La présentation du guide d'entretien :

Nôtre guide d'entretien à été élaboré pour collecter les informations sur le terrain, il contient une suite de question que nous avons répartie :

- **Le premier axe** : consacré aux données personnelles des enquêtes comme l'âge, la situation matrimoniale, le niveau d'instruction.
- **Le deuxième axe** : consacré aux coordonnées de l'entreprise.
- **Le troisième axe** : consacré à aux processus de création dans le cadre du dispositif.
- **Le quatrième axe** : consacré sur l'accompagnement en situation entrepreneuriat et sur la formation entrepreneuriale dans le cadre des dispositifs.

7. Les obstacles rencontrés :

Durant la réalisation de notre pré-enquête et entretien exploratoire, avec les différents entrepreneurs et les cadres de dispositifs (CNAC et ANADE EX : ANSEJ), nous avons faire face à plusieurs difficultés tels que :

- La difficulté d'avoir l'accès au niveau de la direction de dispositif d'ANADE, l'Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'Entrepreneuriat.
- La difficulté de trouver les entrepreneurs qui ont bénéficié dans le cadre de l'ANADE (EX : ANSEJ) et de fixer des rendez-vous avec les enquêtés pour faire des entretiens exploratoire, suite au refus de la direction de L'ANADE (EX : l'ANSEJ) de nous fournir des informations (adresse, numéros de téléphone, etc.).

Chapitre 02 :
l'entrepreneur et la
sociologie économique

Préambule :

Dans ce chapitre on va présenter en premier lieux l'entrepreneur selon les économistes et les psychologues et les sociologues, les caractéristiques de l'entrepreneur. Une bonne partie de ce chapitre traitera l'entrepreneuriat en tant que un phénomène socio-économique et la place de l'entrepreneuriat dans sociologie économique. Le dernier point de ce chapitre parlera du rôle socio-économique de l'entrepreneur.

1. L'entrepreneur selon les économistes, les psychologues, et les sociologues :

1.1. L'entrepreneur selon les économistes :

Les bases historiques de l'entrepreneur appartiennent aux sciences économiques à travers les écrits de Richard Cantillon, qui est le premier à présenter la fonction de l'entrepreneur et son importance dans le développement économique. Selon Cantillon l'entrepreneur est celui qui prend des risques dans la mesure où il s'engage vis-à-vis d'un tiers de façon ferme et alors qu'il n'a pas de garantie certains de ce qu'il peut en attendre. Et pour Jean-Baptiste Say, considère que l'entrepreneur est avant tout un preneur de risque qui investit son propre argent et coordonner des ressources qu'il se procure pour produire des biens. Parmi les économistes aussi on cite Schumpeter qui considère que l'entrepreneur est avant tout un innovateur et un agent de changement. (FAYOLLE. A.2005.P.10).

Il faut d'abord nuancer la croyance populaire qui attribue l'origine de l'entrepreneuriat à la seule science économique. Une lecture attentive des deux premiers auteurs, généralement identifiés comme les pionniers du domaine, Cantillon (1755) et Say (1803; 1815; 1816; 1839), nous fait découvrir des auteurs qui s'intéressaient tant à l'économie qu'aux entreprises, à leur création, leur développement, et leur gestion. Cantillon était essentiellement un banquier

Chapitre 02 : L'entrepreneur et la sociologie économique

qu'on qualifierait, de nos jours, de prêteur de capitaux de risque. Ses écrits nous révèlent quelqu'un à la recherche d'occasions d'affaires, préoccupé par une gestion astucieuse et économe, qui optimise le rendement sur le capital investi. (FILION.L.J.1997. P.132)

Cantillon et Say voyaient l'entrepreneur surtout comme un preneur de risques puisqu'il investit son propre argent. Pour Cantillon, l'entrepreneur achète une matière première - souvent produit de l'agriculture - à un prix certain pour la transformer et la revendre à un prix incertain. C'est donc quelqu'un qui sait saisir une opportunité en vue de réaliser un profit, mais qui doit en assumer les risques. Say fera une différence entre l'entrepreneur et le capitaliste, entre les profits de l'un et de l'autre (FILION.L.J.1997. P.133).

En ce sens, il associe l'entrepreneur à l'innovation. Il voit l'entrepreneur comme un agent de changement. Entrepreneur lui-même, il est le premier à avoir défini l'ensemble des paramètres de ce que fait l'entrepreneur dans le sens où nous l'entendons de nos jours. Schumpeter (1954) lui-même a observé qu'une grande partie de sa contribution a consisté à faire connaître aux anglo-saxons la compréhension du monde de l'entrepreneur à partir des écrits de Jean-Baptiste Say. Compte tenu qu'il fut le premier auteur à constituer les assises du champ, nous l'avons qualifié de père du champ de l'entrepreneuriat. (FILION.L.J.1997. P.134)

Mais c'est Schumpeter qui donne son envol au domaine de l'entrepreneuriat. Il l'associe nettement à l'innovation. "L'essence de l'entrepreneuriat se situe dans la perception et l'exploitation de nouvelles opportunités dans le domaine de l'entreprise... cela a toujours à faire avec l'apport d'un usage différent de ressources nationales qui sont soustraites de leur utilisation naturelle et sujettes à de nouvelles combinaisons. (FILION.L.J.1997. P.134).

J. B. Say, en 1803, définit l'entrepreneur comme celui qui réunit et combine des moyens de production. Il le présente comme un coordinateur :

« l'entrepreneur met à profit les facultés les plus élevées et les plus humbles de l'humanité. Il reçoit les directions du savant et les transmet à l'ouvrier ». (MASSART. V.2002. p.11)

Pour cet auteur, l'entrepreneur est un personnage central, qui peut être un chef d'entreprise, propriétaire ou non, et plus largement un responsable d'une ou plusieurs organisations. L'entrepreneur est celui qui entreprend de créer pour son compte, à son profit et à ses risques un produit quelconque. Il a un rôle charnière entre les sciences et techniques et doit savoir, prévoir, organiser, commander, coordonner et contrôler. (MASSART .V.2002. p.11)

Pour gérer au quotidien son entreprise, l'entrepreneur combine les « services productifs naturels », tels le travail et le capital, et doit connaître l'état du marché. Il a la « tête habituée au calcul » pour être en mesure de « comparer les frais de production avec la valeur que le produit aura lorsqu'il sera mis en vente ». Pour surmonter l'obstacle de la mévente, il ne peut s'en remettre à la routine. Il doit sans cesse innover et donc avoir « le talent d'imaginer tout à la fois les meilleures spéculations et les meilleurs moyens de les réaliser ». Pour ce faire, J. B. Say souligne que la fortune n'est pas nécessaire, que le recours au crédit peut être une solution. (MASSART.V.2002. p.12).

1.2. L'entrepreneur selon les psychologues :

L'entrepreneur est vu dans ce courant, comme un individu possédant des caractéristiques psychologiques unique (valeurs, attitude, besoin) qui le guident. Il peut s'agir de valeurs (éthique, responsabilité, sens de l'engagement...) d'attitude (prise de risque, d'initiatives, autonomie...) ou de besoins

Chapitre 02 : L'entrepreneur et la sociologie économique

(indépendances, réalisation, reconnaissances...) L'entrepreneur est celui qui présente ces traits distinctifs et ces caractéristiques particulières.

Nombreux chercheurs qui ont essayé d'apporter la démonstration que l'entrepreneur possède des traits que ne détiennent pas les non-entrepreneurs, parmi les chercheurs de ce domaine, MACELLAND, BROCKHAUS, HIRISH, BRIEN, ces chercheurs ont permis de mettre en lumière de nombreux traits ou caractéristiques tels que l'optimisme, l'atypisme, la flexibilité, la persévérance, la tolérance à l'ambiguïté et à l'incertitude, la confiance en soi, l'implication long terme, le lieu de contrôle interne (le sentiment qu'un individu a qu'il contrôle directement le cours des choses) l'auto-efficacité, la prise de risques modérée...etc. Si, cette idée des traits de discrimination semble aujourd'hui cognitive, la psychologie ont été considérablement développées au cours des dernières années. Très souvent, les études empiriques qui utilisent les traits de personnalité de l'entrepreneur comme facteurs explicatifs du comportement ou de la performance des entreprises retiennent à ce niveau le lieu de contrôle interne, le besoin d'accomplissement et de la propension à la prise de risque. (Fayolle. A.2012.PP.72.73)

Il peut être utile, cependant, d'avoir une idée de ce que sont les caractéristiques attribuées aux entrepreneurs pour avoir des repères destinés à mieux affiner son propre profil. (Fayolle. A.2012.PP.72.73)

Fayolle souligne dans son ouvrage introduction à l'entrepreneuriat l'entrepreneur selon les psychologues et les comportements humains que les traits psychologiques visent à produire des connaissances sur les caractéristiques des entrepreneurs, leurs traits de personnalité, leurs motivations, leurs comportements, leurs origines et leurs trajectoires sociales, elle cherche aussi d'être un profil type d'entrepreneur qu'il serait possible d'identifier par une caractéristique principale ou un ensemble de traits. Les spécialistes des sciences

de comportement humain ont multiplié les recherches pour tenter d'analyser et de comprendre les comportements de l'entrepreneur. (Fayolle.2005.PP. 11-12)

Pour lui les entrepreneurs sont des individus qui ont besoin d'accomplissement, une forte confiance en eux, une capacité de résoudre seuls des problèmes, et qui s'orientent vers des situations caractérisées par des risques modérés et un retour rapide du résultat de leurs actions. Toute individu est le produit de son, ses milieux d'appartenance. (Fayolle.2005.PP. 11-12)

1.3. L'entrepreneur selon les sociologues :

Le comportement de l'Entrepreneur fait problème dans la théorie économique fondée sur l'action rationnelle instrumentale, on peut le montrer facilement en reprenant une démonstration de Pareto. L'entrepreneur cherche à faire le plus grand profit possible au moyen d'une combinaison de facteurs de production qu'il achète au prix de marché pour produire des marchandises vendues elles aussi aux prix de marché. En concurrence pure, l'entrepreneur n'a pas d'action sur les prix ; ceux-ci sont déterminés les techniques de production et les quantités achetées et offertes. Mais son comportement lorsqu'on l'agrège à celui des autres entrepreneurs modifie les données de l'économie et le calcul optimisateur doit reprendre à partir de nouvelles données (prix-quantité). Cette procédure théorique de détermination de l'équilibre (le « tâtonnement » WALRASSIEN) en concurrence pure aboutit au résultat bien connu selon lequel, à l'équilibre, l'entrepreneur ne fait ni gain ni perte. (PHILIPPE.S.1999.P.25).

En conséquence ; au cœur de la théorie économique pure figurent les actions non logiques de l'entrepreneur : le but subjectif est de faire un gain, le but objectif est l'annulation des gains à l'équilibre ; les deux buts divergent, aussi l'action est du type non logique. (PHILIPPE.S.1999.P.25)

Bon connaisseur de la théorie de l'équilibre général, élève de WEBER, Joseph Schumpeter [1883-1950] propose de concevoir la rationalité de l'entrepreneur comme entièrement différente de celle de l'agent économique rationnel à la base de la théorie de l'équilibre. Quelques années plus tard, Frank H. Knight [1921] explique le profit de l'entrepreneur par la situation d'incertitude marchande : face à l'incertitude, l'entrepreneur n'est pas en mesure d'optimiser comme le suppose la théorie de l'utilité espérée, il fait donc appel à son intuition et à son jugement. C'est précisément parce que des décisions sont ainsi non imputables (on ne peut définir un prix des services «intuition» égalant sa rentabilité marginale) qu'un profit existe pour l'entrepreneur lorsque son jugement lui permis d'anticiper correctement l'évolution future du marché.

(PHILIPPE.S.1999.P.26)

2. Les caractéristiques de l'entrepreneur

2.1. Les traits de caractère :

Différentes caractéristiques sont attribuées à l'entrepreneur selon P.A.JULIEN et M.MARCHESNAY :

Certains traits de caractère de l'entrepreneur relèvent de valeurs ou d'attitudes face à l'environnement socio-économique. L'entrepreneur est considéré comme un individu qui possède des caractéristiques uniques .Parmi les premières caractéristiques que chaque jeune créateur doit avoir, dans le but de créer sa propre entreprise et de devenir un entrepreneur :

- **L'indépendance** : ils ont un sens d'autonomie particulièrement poussé, la volonté de créer sa propre entreprise et généralement une motivation personnelle que le futur créateur pourra générer par sa propre personnalité. (JULIEN P.A ET MARCHESNAY.M.1996.PP.51-52)

- **Une forte confiance en eux**: ils sont optimistes, exercent un contrôle sur eux même, développent leur propre objet, tant dans l'entreprise que dans leur vie personnelle. Enfin les entrepreneurs sont très persévérants .ils savent que le succès ne viendra pas tout de suite, qu'ils devront mettre beaucoup d'Energie pour arriver à leurs fins qu'ils doivent jouer avec le temps. Mais, encore une fois, ces caractéristiques existent un peu partout dans la société et ne permettent pas de dire à l'avance qui peut être entrepreneur. (JULIEN P.A ET MARCHESNAY.M.1996.PP.51-52)

- **Un entrepreneur est un opportuniste :**

L'entrepreneur, est toutefois un innovateur qui sait discerner les occasions d'affaire dans l'économie, en développant un nouveau produit, en produisant ou en mettant en marché de façon nouvelle, en organisant les ressources de façon différente, bref en étant à l'affut d'opportunités ou nouveautés, de manière à mieux répondre au marché ou à ouvrir un nouveau marché. C'est donc fondamentalement un opportuniste, aux aguets de nouvelles interstices sur le marché pour s'y insérer et ainsi créer ou transformer une entreprise.

C'est d'ailleurs l'origine du mot entrepreneur, comme l'explique Hélène Vérin, « prendre entre », assaillir une ville, prendre en tenaille, l'affamer au besoin, de façon à s'en emparer. Entreprendre, c'est conquérir une place sur le marché, c'est ainsi s'insérer entre d'autres firmes pour remporter une affaire et la poursuivre, même aux dépens de la concurrence.(JULIEN P.A ET MARCHESNAY.M.1996.P.52)

- **Un entrepreneur est un organisateur :**

l'entrepreneur, c'est l'être ingénieux qui sait habilement organiser les ressources, ressources nécessairement limités, il ne suffit donc pas d'être

innovateur pour être entrepreneur, il faut ensuite être capable de réunir les ressources et de les organiser de façons à développer et à commercialiser l'innovation. L'organisation, c'est souvent l'obstacle de l'innovateur qui ne sait pas comment passer de l'idée à l'application. Il doit à ce moment s'associer à un organisateur pour créer un entrepreneur à deux têtes (si non trois ou plus) ou acquérir rapidement ses galons de gestionnaire. (JULIEN P.A ET MARCHESNAY.M.1996.PP.52-53)

- **Un entrepreneur est un joueur :**

L'entrepreneur est un joueur qui aime les défis pour les défis. On a beaucoup épilogué sur l'esprit de risque de l'entrepreneur. On a cru longtemps que cet esprit du risque était la première caractéristique. Mais encore ici, on n'a pas réussi, d'une part, à mesurer ce risque supérieur et, d'autre part, à distinguer sur ce point l'entrepreneur de la population en générale. (JULIEN P.A ET MARCHESNAY.M.1996.P.53)

Il est varié que créer une entreprise ou commercialiser une innovation présente un risque supérieur. Plusieurs études ont montré que, le plus souvent, le jeune entrepreneur connaît mal ses coûts et les potentialités du marché. (JULIEN P.A ET MARCHESNAY.M.1996.P.53)

C'est vrai aussi pour l'entrepreneur plus aguerri qui innove de façon importante. L'innovation, c'est d'abord l'incertitude. Preuve en est la difficulté de trouver le financement de démarrage d'une jeune entreprise ou pour soutenir une PME très innovatrice. Mais, lorsque le jeune entrepreneur lance son entreprise ou développe son invention, il croit fermement que ce sera un succès, et que le retour sur le capital investi sera bon.

L'idée du risque, si présente dans les analyses sur l'entrepreneuriat, s'explique par la difficulté à bien distinguer l'incertitude du risque, mais jusqu'à preuve du

connaître, il croit au succès. Ce sont les observateurs extérieurs, souvent après coup, qui mesurent le risque qu'il a dû supporter (JULIEN P.A ET MARCHESNAY.M.1996.P.53)

- **Un entrepreneur est motivé :**

Le défi est donc en soi un des objectifs de l'entrepreneur et dans ce cas, le succès marqué par le profit est la preuve du bon choix si non des bonnes décisions qui ont été prises pour vaincre les obstacles. Le profit, au contraire de ce qu'à toujours dit la théorie économique, est rarement le premier objectif de l'entrepreneuriat. Il est toutefois une contrainte, d'une part pour compenser les coûts et surtout pour assurer les suites au succès, d'autre part pour permettre de faire face à de nouveaux investissements. Mais il existe aussi bien d'autres objectifs ou motivations pour se lancer en affaire ou pour innover. On a parlé du jeu, mais il y a aussi l'ambition, la nécessité ou l'intérêt de se trouver un emploi à la mesure de sa capacité ou s'assurer un revenu décent, ou de l'emploi pour sa famille, de créer de l'emploi dans sa région et d'être ainsi bien vu de son entourage... (JULIEN P.A ET MARCHESNAY.M.1996.PP.53-54)

L'entrepreneur est celui qui présente ces traits distinctifs et ces caractéristiques particulières. Nombreuses sont les recherches qui ont essayé d'apporter la démonstration que l'entrepreneur possède des traits que ne détiennent pas les non-entrepreneurs (MCCLELLAND, 1961 ; BROCHAUS, 1980 ; HIRISH ET O'BRIEN, 1981). Ces recherches ont permis d'identifier des caractéristiques telles que : l'optimisme, la flexibilité, la persévérance, la tolérance à l'ambiguïté et à l'incertitude, la confiance en soi, l'implication long terme, l'intériorisation, la prise de risque modérée. Et beaucoup d'autres encore qui rallongeraient considérablement la liste. (FAYOLLE. A. 2004. P.57)

3- La sociologie économique :

La sociologie économique est un domaine et une branche de la sociologie qui cherche à comprendre et expliquer sociologiquement les diverses formes d'économie et qui cherche à coupler les intérêts économiques avec les relations sociales. et analyse l'influence des relations sociales concrètes sur la formation des groupes, réseaux et institutions économiques. elle tente à comprendre les pratiques économiques de toutes organisation sociales.

La sociologie économique étudie les faits économiques en les considérant comme des faits sociaux. Philippe Steiner souligne dans le début de son ouvrage que La sociologie économique étudie les faits économiques en apportant l'éclairage donné par l'analyse sociologique, c'est-à-dire par des méthodes différentes de celle de la théorie économique, comme les enquêtes, les typologies, la méthode comparative ou, plus récemment, l'analyse de réseau. À rebours du mouvement qui porte les sciences sociales à diviser le travail intellectuelle, à spécialiser les recherches, la sociologie économique suggère qu'il est nécessaire et utile de faire se rencontrer les théories économiques et sociologique de manière à fournir de meilleures explications des faits économiques que ne le font l'un et l'autre de ces deux savoirs lorsqu'on les met en œuvre d'une manière isolée ou pire, contradictoire. (PHILLIPE.ST.1999.P.5)

La sociologie économique apparaît alors nécessaire à un grand théoricien de marginalisme comme William Stanley Jevons, puis les économistes VILFREDO Pareto, Joseph Schumpeter, THORSTEN Veblen, Max Weber) et des sociologues (Émile Durkheim) qui donnent corps à cette idée. (PHILLIPE.ST.1999.P.6)

La Sociologie économique est une discipline à l'interface entre la sociologie, l'économie, l'anthropologie, l'histoire. Pour Auguste Comte, la Sociologie Économique avait pour vocation de remplacer l'économie politique, considérée comme scientifiquement inadéquate ; pour Pareto, elle devait permettre de

Chapitre 02 : L'entrepreneur et la sociologie économique

complexifier l'approche économique en y ajoutant des dimensions caractéristiques du social ; pour Max Wéber et Schumpeter, elle avait vocation à compléter l'Economie Politique notamment par la prise en compte de l'histoire.

Selon GRANOVETTER, il y a trois niveaux d'objet dont s'occupe la Sociologie économique :

- L'action économique individuelle :
« Action orientée vers la satisfaction des besoins, tels que définis par les individus, en situation de rareté » ; Les phénomènes situés au-delà de l'action individuelle, dont :
 - les résultats économiques (formation de prix stables, de différences de salaires etc..) ;
 - les institutions économiques (désignent de plus larges ensembles d'actions et comportent une dimension normative. (Fatiha .T.2011.P.7)

La sociologie économique selon Schumpeter a un statut méthodologique, dans la mesure où elle permet l'analyse de ce que l'auteur appelle le développement socioculturel. Dans la perspective adoptée par l'auteur, la sociologie économique n'est pourtant qu'une approximation de ce développement dans la mesure où elle ne s'intéresse pas à la totalité des interactions entre tous les domaines de la vie sociale, mais résume plutôt les interactions entre ces domaines, en mettant l'accent sur les facteurs institutionnels qui sont étroitement liés aux activités économiques. La sociologie économique chez Schumpeter peut être ainsi interprétée comme une théorie des institutions. Une telle théorie se veut participer de la construction d'une science sociale unifiée structurée conceptuellement par une théorie caractéristique des classes sociales.

(BERKANE A.2007.P.03)

4 .La place de l'entrepreneuriat dans la sociologie économique :

Pour ce qui est de la dimension économique et sociale, l'entrepreneur a un rôle particulier et indispensable dans l'évolution du système économique libéral.

Il est souvent à l'origine des innovations de rupture, il crée des entreprises, des emplois et participe au renouvellement et à la restructuration au tissu économique. Cette idée reprise par A. Fayolle a été mentionnée par O. Gélienier qui souligne que « [...] Les statistiques de croissance économique, d'échanges internationaux, de brevets, licences et innovation pour les trente dernières années établissent solidement ce point : il en coûte cher de se passer d'entrepreneurs ».(Fayolle. A.2005.P.18)

Selon Fayolle. A les apports à l'économie et à la société concernent la création d'entreprise, la création d'emplois, l'innovation, le développement de l'esprit d'entreprendre dans les entreprises et les organisations et l'accompagnement de changements structurels. (Fayolle. A.2005.P.18)

1. Création d'entreprise :

La création d'entreprise est une notion à facettes multiples et que les entreprises nouvelles constituent un objet hétérogène. La création d'entreprise est un processus à suivre elle commence par une idée et qui termine par un enregistrement officielle de leur entreprise. (FAYOLLE. A.2005.18)

2. Innovation : l'entrepreneuriat et l'innovation sont associés aux travaux de Schumpeter qui a évoqué la force de terme « destruction créatrice » qui caractérise l'innovation. (FAYOLLE. A.2005.P.19)

3. Création d'emplois : la création d'entreprise apparaît comme une source potentielle d'emplois et une réponse au problème de chômage. Alors la création d'entreprise est reliée à la création d'emploi pour faire face au chômage. (FAYOLLE. A.2005.P21)

4. Esprit d'entreprendre dans les entreprises et les institutions :

Des entreprises et des institutions cherchent à développer, à retrouver ou à conserver certaines caractéristiques entrepreneuriales comme la prise

d'initiatives, la prise de risques, l'orientation vers les opportunités, la réactivité ou la flexibilité. Donc pour accomplir tout ça les entreprises et les institutions doivent quérir l'esprit d'entreprendre qui va maintenir leur place sur le marché de travail. (FAYOLLE. A. 2005.P.21)

5 .Le rôle socio- économique de l'entrepreneur :

Les économistes ont mis l'accent sur le rôle économique de l'entrepreneur dans la société, l'entrepreneur est considéré dans les études économiques comme un acteur et un producteur, innovateur en quête d'affaire, de profit et de puissance économique .(KAMAVUAKO.J.2009.PP21-22)

Dans un environnement économique extrêmement changeant et difficilement prévisible, la petite entreprise suscite l'intérêt permanent des politiques, des économistes et des sociologues dans la mesure où elle est source d'emplois, d'innovations, de richesses et de prospérité. Le rôle économique et social de l'acte d'entreprendre est d'abord rappelé le métier de créateur et/ou repreneur d'entreprise est ensuite esquissé .

(KAMAVUAKO.J.2009.PP21-22)

Thierry Verstraet avait noté que l'entrepreneuriat contient le mot entrepreneur, la démarche entrepreneuriat est impulsée par cet individu, ainsi que l'entrepreneuriat est un phénomène combinant un individu et une organisation. L'un se définit par rapport à l'autre et vis versa, ainsi, le terme entrepreneuriat est caractérisé par une relation symbiotique entre un entrepreneur agit, structure et qui engage son environnement à des fins socio économique. (VERSTREATE.T.2000 P.12)

Pour SCHUMPETER et SOMBART ont dit que le rôle socio économique de l'entrepreneur est plus précis en assimilant successivement d'un acteur organisateur de la production et un acteur en quête de puissance économique. L'entrepreneur incarne l'esprit d'entreprise, source de l'accroissement de l'énergie économique du capitalisme avancé, et met en présence du capital du

Chapitre 02 : L'entrepreneur et la sociologie économique

travail, d'déterminer l'ampleur de l'orientation de la production.
(VERSTREAT.T.2001.P.32)

Conclusion du chapitre :

Nous constatons d'après ce chapitre que l'entrepreneuriat est le champ qui étudie la pratique des entrepreneurs, les activités, leurs caractéristiques, les effets économiques et sociaux de leurs comportements ainsi que les modes de soutien qui leur sont apportés pour faciliter l'expression d'activités entrepreneuriales. L'entrepreneur est un acteur social, c'est un individu qui a la capacité de concrétiser ses rêves, d'ignorer les risques, de faire son mieux de créativité pour innover, et faire travailler.

Chapitre 03 :
La formation
entrepreneuriale et
l'accompagnement en
situation entrepreneurial

Préambule

L'accompagnement est parmi les étapes de la création, qui encourage et oriente le créateur dans ses démarches de recueil d'information et d'élaboration de son dossier d'investissement, permet de faire face à la faiblesse des caractéristiques environnementales et culturelles relatives à la création et au développement des entreprises. Ainsi que la formation est un processus qui aide les créateurs de tracer leurs objectifs et de mieux connaître le sens d'entreprendre, qui permet au créateur de connaître le risque, l'innovation, cultiver l'esprit entrepreneuriat.

Au cours de ce chapitre, nous commencerons à présenter la formation entrepreneuriale, puis nous passerons vers la présentation de l'accompagnement en situation entrepreneurial, ses formes, ses objectifs, ses structures et son rôle social.

I. La formation entrepreneuriale

1. La formation

Pierre-André JULIEN et Michel MARCHESNAY soulignent dans leurs ouvrages L'entrepreneuriat que la formation « est un préalable nécessaire à l'utilisation de l'information ou de l'apprentissage. Les études des économistes des milieux innovateurs ont montré que les régions dynamiques avaient développé depuis très longtemps un savoir de base, une notion du métier qui a évolué graduellement avec la formation, afin de s'adapter aux nouveaux savoir-faire. Cette formation s'est faite le plus souvent en coopération entre les institutions d'enseignement et les milieux d'affaires. (JULIEN.P. 1996. P.99).

« La formation est considérée comme un ensemble d'action, de moyens, de méthodes et de supports planifiés à l'aide desquels les salariés sont incités à améliorer leurs connaissances, leurs attitudes, leurs compétences nécessaires à la

Chapitre 03 : La formation entrepreneuriale et L'accompagnement en Situation entrepreneuriat

fois pour atteindre les objectifs de l'organisation et ceux qui leur sont personnels, pour s'adapter à l'environnement et pour accomplir leurs tâches actuelles et futures. ». (J.M. PERETTI.1998. P.99).

J.M. Peretti considère que la formation est l'ensemble des actions capable de mettre les individus et les groupes en état d'assurer avec compétences leurs tâches actuelles ou celles qui leur seront confiées dans le futur pour la bonne marche de l'organisation. (J.M. PERETTI.1998. P.99).

La formation à l'entrepreneuriat vise à favoriser l'estime de soi et l'assurance en mobilisant les talents et la créativité, tout en inculquant les compétences et les valeurs qui aident les apprenants à élargir leurs points de vue sur leur scolarité.

On comprend que la formation est l'ensemble des dispositifs proposé aux salariés afin de leur permettre de s'adapter aux changements structurels et aux modifications de l'organisation du travail impliqués par les évolutions technologiques et économiques, et de favoriser leur évolution professionnelle.

2. Les objectifs de la formation

Pas mal d'auteurs avait cité les objectifs de la formation et parmi eux SEKIOU, nous pouvons présenter les objectifs de la formation selon lui :

- Assurer l'adéquation entre les capacités et les connaissances des employés ;
- Adapter les employés à des tâches bien déterminées ;
- Aider les chômeurs à s'intégrer plus facilement dans de nouvelles organisations ;
- Favoriser les relations interpersonnelles ;
- S'adapter aux exigences de l'environnement toujours changeant ;
- Créer un sentiment d'appartenance des employeurs envers leurs organisations et favoriser une meilleure perception de leur lieu de travail ;

Chapitre 03 : La formation entrepreneuriale et L'accompagnement en Situation entrepreneuriat

- Donner la possibilité aux salariés d'acquérir ou de maintenir une culture générale parfaite ;
- Donner la conversion à des salariés qui perdent leurs emplois afin d'accéder à d'autre emplois exigeant des compétences différentes (SEKIOU.L et BLONDIN.L.1986. P.302).

3. Les mesures d'appui à l'entrepreneuriat par l'enseignement et la formation

L'entrepreneuriat est un comportement qui s'apprend, cela justifie l'importance d'appui à l'entrepreneuriat par l'enseignement et la formation. Cependant, la formation et l'enseignement à l'entrepreneuriat est une préoccupation très récente pour les pouvoirs publics et les institutions privées en Algérie. Néanmoins, nous pouvons distinguer trois catégories d'actions d'entreprises dans ce domaine (Meziane. A.2015.P31).

3.1. La formation de type universitaire

Le système éducatif algérien dans son ensemble (du primaire au secondaire) exclut l'entrepreneuriat des cursus. Par contre, au niveau des universités, qui sont les meilleurs endroits pour l'innovation et qui sont des endroits naturels pour la rencontre entre le savoir et la pratique, la coopération avec le milieu d'entreprise pour la mise en place des projets est très faible. A cet effet, l'importance que peut jouer l'enseignement en Algérie (éducatif, supérieur et de formation professionnelle) est primordiale pour renforcer les liens entre les recherches et l'environnement des entreprises, et d'autre part pour sensibiliser et influencer sur les attitudes et les perceptions des étudiants. (Meziane. A.2015.P32).

3.2. La formation de type institutionnel

Il existe certains programmes de formation de type institutionnel assurés par différentes institutions telle que l'Académie Algérienne de l'Entrepreneuriat

Chapitre 03 : La formation entrepreneuriale et L'accompagnement en Situation entrepreneuriat

(MDI Alger Business School) créée en 2010 et qui envisage de créer une chaire d'entrepreneuriat et d'incubateurs au sein des unités de recherche.

Une autre expérience de formation à l'entrepreneuriat concerne les directeurs des dispositifs d'appui à la création d'entreprises de la wilaya d'Oran (centres de facilitation, pépinières d'entreprises, ANSEJ, CNAC, ANGEM et instituts de formation) qui avait pour objectif de familiariser les encadreurs avec les bonnes pratiques pour la promotion de l'entrepreneuriat durable existant en Allemagne. (Meziane. A.2015.P32.33).

3.3. La formation dans le cadre d'association

Parmi les associations les plus actives dans ce domaine, l'association *Indjaz* qui offre des formations au sein de neuf universités algériennes en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur dans le cadre d'un programme appelé «Company program » où les étudiants sont formés durant trois mois par des chefs d'entreprise à la création d'entreprises innovantes. (Meziane. A.2015.P32.33).

Un autre exemple est *l'association d'aide à la création d'entreprises* située dans l'Institut Supérieur de Gestion et Panification (ISGP) dont les membres sont composés principalement des enseignants. La formation que propose cette association relève d'avantage des besoins des porteurs de projets en intégrant les préoccupations liées à la concrétisation de leurs idées telles que l'appréciation de l'idée (faisabilité technique) et la mesure de l'opportunité (de l'idée au marché).

Cependant, M. BENGUERNA et A. GUEDJALI révèlent que les formations à l'entrepreneuriat existant en Algérie ignorent deux aspects fondamentaux : *les caractéristiques intrinsèques à l'individu* (cet aspect pourrait être travaillé dans le cadre d'ateliers du développement de la personnalité en intégrant la dimension psychologique) et *la configuration organisationnelle* à mettre en place afin de produire ce qui est attendu par le marché (cet aspect renvoie à la

Chapitre 03 : La formation entrepreneuriale et L'accompagnement en Situation entrepreneuriat

structure à mettre en place organigramme, système de gestion... Ainsi, l'actualisation des programmes de formation est un défi qui doit être relevé par tous le système algérien d'éducation et d'enseignement privé ou étatique. (Meziane. A.2015.P.33-34).

II. L'accompagnement en situation entrepreneurial

R. CUZIN et A. Fayolle définissent l'accompagnement comme « une pratique d'aide à la création d'entreprise, fondée sur une relation qui s'établit dans la durée et n'est pas ponctuelle, entre un entrepreneur et un individu externe au projet de création. A travers cette relation, l'entrepreneur va réaliser des apprentissages multiples et pouvoir accéder à des ressources ou développer des compétences utiles à la concrétisation de son projet. » (SIEGEL. D. 2006. P 36).

L'accompagnement est un acte d'aide à la création d'entreprise exercé par un accompagnateur qui oriente un entrepreneur pour réaliser ces objectifs ainsi que d'avoir des qualifications pour développer son projet de création.

1. Les objectifs de l'accompagnement

Plusieurs objectifs peuvent sous-tendre l'accompagnement, à savoir :

- Apporter une réponse rapide et de proximité aux porteurs de projet ;
- Permettre aux acteurs de s'accaparer de la méthodologie de la création et éventuellement, de suivre une formation ;
- Valoriser la démarche entrepreneuriale des créateurs, même si celle-ci ne devait pas aboutir et préparer le cas échéant, les personnes à passer de la sphère sociale à la sphère économique, ce que certains qualifieraient de « des encastremements de l'entrepreneur » ; (SIEGEL.D.2006. P.36).
- Veiller à ce qu'une évaluation des capacités des porteurs de projet et de leur projet soit effectuée tant, par les acteurs mêmes que, par les accompagnateurs ;

Chapitre 03 : La formation entrepreneuriale et L'accompagnement en Situation entrepreneuriat

– Tendre à l'autonomie des créateurs, donc des futurs chefs d'entreprise. (SIEGEL.D.2006. P.36).

2. Les formes de l'accompagnement

R. CUZIN et A. Fayolle ont souligné « la notion d'adéquation dynamique entre des besoins d'assistance et une offre de prestations au sein d'un dispositif d'accompagnement ». Et ces besoins engagent des profils d'intervenants suffisamment adéquats pour les dire spécifiques au type de besoin rencontré. Ces derniers se rapportent essentiellement soit à l'individu, soit au projet de création, soit à l'adéquation individu/projet. Pour illustrer les trois formes d'accompagnement plus spécifiques, ces auteurs évoquent :

A. Des besoins qui se trouvent focaliser plutôt sur l'individu (interrogations et doutes, ou l'inverse, besoins de formation ou d'informations, etc.) : dans ce cas, l'accompagnement semble davantage se révéler d'ordre psychologique et devrait s'apparenter au « coaching » ;

B. Des besoins qui touchent au projet (comme des questions financières, juridiques) : l'accompagnement prend une connotation plus technique et relève du domaine des compétences ou expertises techniques ;

C. Des besoins relatifs à l'adéquation entre l'individu et son projet (problèmes de cohérence, d'orientations stratégiques, etc.) : les exigences semblent tendres vers un accompagnement plus globale, voire méthodologique. (SIEGEL. D, 2006. PP. 36-37).

L'accompagnement entrepreneurial s'inscrit dans la perspective de l'aide au conseil à la création et au management stratégique. C'est une méthode fondée sur l'heuristique de la décision et sur la systémique (Julien, 1997). En fait, l'approche se veut collective et encourage le créateur ou le dirigeant à reproduire progressivement sa propre démarche intellectuelle dans le cadre des impératifs

Chapitre 03 : La formation entrepreneuriale et L'accompagnement en Situation entrepreneuriat

organisationnels et du contexte socio-économique général (Gartner, 1989). La pertinence des investigations qualitatives permet de mieux approcher cette démarche d'intériorisation des pratiques d'accompagnement. (GERARD A. KOKOU DOUKOU. 2001. P.4)

L'activité d'accompagnement d'un projet de création ne peut pas et ne doit pas suivre une démarche uniforme et linéaire face à la diversité des éléments en jeu. De ce fait pour chaque type de projet, le rôle préalable d'une organisation d'accompagnement est de rechercher les informations nécessaires à la formation de la composante stratégique et la composante de la démarche de création, afin d'identifier clairement les besoins éventuels des porteurs de projets sur les différentes phases de l'accompagnement.

3. Les structures d'accompagnement

Les reprises d'entreprise bénéficient de dispositifs spécifiques comme les créations d'entreprises en franchise ou résultantes d'un essaimage. Notons enfin, que les situations particulières des entrepreneurs potentiels (salarié, demandeur d'emploi, chercheur dans un laboratoire public...) trouvent des réponses adaptées du point de vue de l'accompagnement. (FAYOLLE.A.2012. P.24)

Les structures d'accompagnement constituent tout d'abord « un secteur d'activité », au sein duquel des professionnels opèrent au quotidien, en mettant en œuvre un certain nombre de « technicités ». Mais c'est également un marché concurrentiel dominé notamment par l'influence des donneurs d'ordre et encadré par des dispositifs de financement qui en ont, au fil des mutations des politiques publiques, façonné les prestations. Si elles peuvent être pensées comme parallèles, ces deux dimensions (technique et économique) sont en relation et s'interpénètrent. Ainsi, par exemple, certains « discours » et pratiques d'accompagnement ont été construits a posteriori, souvent dans le but de lisser

Chapitre 03 : La formation entrepreneuriale et L'accompagnement en Situation entrepreneuriat

d'éventuelles ruptures occasionnées par l'adaptation des structures aux financements disponibles. (FAYOLLE.A.2012.P24).

4. L'apport des structures d'accompagnement dans le processus de création d'entreprise

Le processus d'accompagnement peut être décomposé en trois grandes phases successives, à savoir, la phase de pré-crédation, la phase de création et la phase de post-crédation.

4.1. Structure d'accompagnement en phase de pré-crédation

La phase de pré-crédation démarre dès qu'une action de sensibilisation à l'entrepreneuriat est déclenchée. Cette phase peut durer quelques années, voire tout au long du cursus universitaire ou professionnel du porteur de projet. Avec sa conception étroite, la pré-crédation est une phase décrite comme une préparation à l'entrée dans la phase de création. Cette phase porte sur une préparation initiale des éléments qui doivent être développés dans la phase de création. Les structures d'accompagnement interviennent dans la phase de pré-crédation, d'une part, pour détecter des porteurs de projet et, d'autre part, pour aider les candidats dans la préparation du dossier de sélection ou d'entrée en création. (PATUREL.R.2005. P.7)

Théoriquement, cette phase est importante pour la recherche des informations nécessaires à la formalisation séparée des caractéristiques de la composante stratégique et de la composante psychologique de la démarche de création. Ensuite, la confrontation des éléments des deux composantes permet d'évaluer la pertinence et la faisabilité du projet d'entreprise et de détecter les besoins éventuels d'accompagnement. (PATUREL.R.2005. PP.7.8)

En pratique, les structures d'accompagnement choisissent des porteurs de projet qui se trouvent à un niveau plus évolué, c'est-à-dire ceux qui ont su combiner efficacement la composante stratégique de leurs projets avec leur

Chapitre 03 : La formation entrepreneuriale et L'accompagnement en Situation entrepreneuriat

composante psychologique. Ainsi, les projets se trouvent stratégiquement très proches de la « zone de cohérence ». (PATUREL.R.2005. P.8).

4.2. Structure d'accompagnement en phase de création

Le processus de création d'entreprise a été analysé sur deux niveaux complémentaires : au niveau de l'individu créateur et au niveau du projet d'entreprise. En effet, au cours du processus de création, l'individu porteur de projet passe par plusieurs statuts avant d'adopter celui de dirigeant d'entreprise. En parallèle, le projet passe par plusieurs étapes avant de se transformer en entreprise. Le passage d'un statut à un autre, tant pour le porteur de projet que pour le projet même, indique les différents niveaux atteints dans la démarche de création. La phase de création est donc un processus dynamique qui se greffe naturellement au processus de création d'entreprise. Elle a pour objectif de mieux gérer la complexité de la démarche entrepreneuriale et pour finalité d'améliorer les chances de réussites du projet créé. (PATUREL.R.2005. P.10).

L'efficacité de l'accompagnement au cours de cette phase peut donc s'apprécier par la capacité de l'accompagnateur à repositionner les projets incubés vers leurs zones de cohérences à la fin du processus de création. En effet, suite à un accompagnement (information, sensibilisation, formation, préparation, conseils, recherche, négociation, prospection, ...), le projet d'entreprise peut devenir en parfaite cohérence avec la zone de compatibilité des aspirations et motivations du créateur, de ces compétences et ressources perçues et des possibilités de l'environnement. Une fois cet objectif atteint, le projet est potentiellement réalisable avec des fortes chances de réussir dans le temps ; la constitution effective de l'entreprise peut s'engager. De ce fait, une fois que le projet incubé atteint sa zone de cohérence, il devient potentiellement faisable et sa réussite est tributaire de la bonne gestion de la phase de démarrage de l'entreprise. Cette dernière phase peut être appuyée par des structures de post-crédation telles que les pépinières d'entreprises. (PATUREL.R .2005. P.12).

4.3. Structures d'accompagnement en phase de post-cr ation

Les structures intervenantes en phase de post-cr ation assurent le suivi des nouvelles entreprises cr ees durant leurs phases de d marrage et/ou de croissance. Le passage de l' tape de cr ation   l' tape de post-cr ation est d licat. Il concerne, d'une part, le passage du statut d'entrepreneur potentiel ou porteur de projet au statut de chef d'entreprise. (PATUREL.R.2005. PP.12-13).

Pendant cette  tape, le r seau du syst me d'appui   la cr ation d'entreprises, joue un r le important afin que la nouvelle entreprise acc de au mieux   son march . Le suivi est potentiellement efficace lorsque les organismes adoss s dans un r seau collaborant pour partager et assurer la compl mentarit  des diff rentes fonctions de la d marche d'appui, et pour am liorer l' coute mutuelle entre entrepreneurs et les diff rents organismes d'appui prestataires. Ainsi, le porteur de projet b n ficiera d'un appui coh rent r pondant   ces diff rents besoins tout au long du processus de cr ation et de d marrage de son entreprise. Sur un autre plan, le r seau permet d'assouplir le passage du statut projet au statut d'entreprise, ceci en aidant d'une part, l'entreprise   s'adapter   son environnement et, d'autre part, l'entrepreneur   g rer et accomplir sa nouvelle fonction. Le post-cr ation est une phase de stabilisation de la coh rence du projet. La bonne conduite de cette derni re  tape est titulaire de la r ussite globale du processus d'appui. (PATUREL.R.2005. P.13).

Ainsi, l'accompagnement entrepreneurial doit relever avant tout d'un dispositif coh rent visant    tablir des relations r guli res pour la mise en  uvre des fonctions cl s de l'entreprise nouvellement cr ees ou en cours de cr ation. L'accompagnement doit se faire jusqu'  ce que la nouvelle entreprise ait atteint une certaine autonomie. L'approche d'accompagnement se veut globale et s'appuie sur la mise en place d'un processus d'accompagnement dans lequel chaque  tape r pond   un besoin particulier du cr ateur pour arriver au murissement du projet.

5. Les professionnels de l'accompagnement

L'évolution des structures et de leurs positionnements respectifs, voire l'articulation de ceux-ci avec les pratiques professionnelles mises en œuvre dans le secteur, délimitent ainsi un des périmètres de l'accompagnement à la création mais une autre approche peut être dessinée autour des « professionnels de l'accompagnement à la création d'entreprise ». (FAYOLLE.A.2012.P26).

Ces différents acteurs ne perçoivent pas de la même façon les besoins du terrain, ses contraintes et ses enjeux. De leur fenêtre, ils peuvent alors porter une analyse spécifique sur les pratiques d'accompagnement.

1) Le conseiller :

Est au cœur de la relation duale avec le créateur potentiel. Il s'inquiète de l'efficacité de son intervention : l'accompagné est-il satisfait de sa prestation ? Des apports proposés ? Reconnaît-il ses compétences ? Développe-t-il les apprentissages visés ? (FAYOLLE.A.2012. P.27).

2) Les dirigeants :

D'une part, ils représentent la structure auprès de prescripteurs et financeurs et veillent à ce que la prestation soit conforme à la commande reçue. D'autre part, ils ont le souci de son efficacité et visent l'optimisation des ressources engagées. Ils réagissent aux stimuli du marché dans la perspective de la pérennisation de l'organisme dont ils ont la responsabilité. Ils jouent également un rôle plus politique. Face à leur conseil d'administration, ils répondent de la cohérence des actions menées par rapport aux valeurs ou buts fondamentaux de l'organisme. De l'autre côté de la barrière, les élus, souvent fondateurs des structures, défendent ce projet, ils en incarnent la vision et portent, quelque part, une philosophie, voire même une « éthique » de l'accompagnement. (FAYOLLE.A.2012. P.27).

Chapitre 03 : La formation entrepreneuriale et L'accompagnement en Situation entrepreneuriat

1) Les représentants des réseaux de l'accompagnement à la création :

Ils sont chargés d'établir les liens entre les ministères et leurs adhérents et d'établir les réseaux de communication et de censés apporter des bénéfices à l'ensemble des acteurs. Ils organisent aussi une partie des formations des conseillers. De façon inégale mais constante, ces représentants n'ont que rarement été au contact direct avec des porteurs de projet dans une relation d'accompagnement. Plus encore, ils ne rencontrent que très rarement les conseillers, étant le plus souvent en relation avec les dirigeants des structures. (FAYOLLE.A.2012. P.27).

Pour ce faire, l'accompagnement entrepreneurial doit relever avant tout d'un dispositif cohérent visant à établir des relations régulières pour la mise en œuvre des fonctions clefs de l'entreprise nouvellement créée. L'accompagnement doit se faire jusqu'à ce que la nouvelle entreprise ait atteint une certaine autonomie. L'approche de l'accompagnement se veut globale et s'appuie sur la mise en place d'une stratégie de développement et de consolidation intégrant les politiques fonctionnelles nécessaires.

Conclusion du chapitre :

L'accompagnement est un dispositif cohérent, accueillant un créateur, l'informant, l'aidant à élaborer son projet, le formant, l'insérant dans des réseaux, maintenant des relations régulières éventuellement contractualisées jusqu'à ce que la nouvelle activité entrepreneuriale soit concrétisée à une certaine maturité. Cette vue de l'accompagnement s'accorde avec la réalité est loin d'être une simple fonction ou offre de service. Ce genre d'accompagnement est celui qui développe des outils adaptés aux besoins du créateur.

La formation dans le domaine de l'entrepreneuriat a un effet sur les attitudes vis-à-vis de l'intention d'entreprendre.

Chapitre 03 : La formation entrepreneuriale et L'accompagnement en Situation entrepreneuriat

Donc il est nécessaire de former et d'accompagner les porteurs de projet pour qu'ils puissent maîtriser leur rôle en tant qu'entrepreneurs et ça reste un moyen important dans le processus de création pour sensibiliser et apprendre aux porteurs de projet de mieux entreprendre et de réussir à innover et d'éviter les risques.

Chapitre 04 :
**Le processus de création de
l'entreprise et les PME en Algérie**

Préambule

La création de la PME occupe une place très importante dans le marché du travail. Nous tenterons dans un premier lieu de donner une image globale sur des PME en Algérie en exposant, leurs évolutions et historiques, leurs caractéristiques, les étapes de la création et en dernier lieu en exposant les dispositifs qui ont contribué à leurs évolutions.

1- L'évolution et aperçu historique sur les PME algériennes

- **Aperçu historique**

L'Algérie considère les PME comme un facteur qui renforce la stabilité économique et sociale, alors la majorité d'entre elles sont nées à partir de la fin des années 1980. Avant cette date, les PME n'ont joué qu'un rôle secondaire. Majoritairement, on peut distinguer trois périodes d'évolution de la PME depuis l'indépendance qui sont comme suit :

La 1ère période 1962-1982 :

A la veille de l'indépendance, la plupart des PME qui existaient, étaient aux mains des colons. Juste après l'indépendance, ces entreprises ont été confiées à des Comités de gestion après le départ de leurs propriétaires étrangers ; elles furent intégrées à partir de 1967 dans des sociétés nationales. (MARZOUK.F. 2009.P.2)

Le premier Code des Investissements qui a été promulgué en 1963 n'a pas eu d'effets notables sur le développement du secteur des PME, et ce, malgré les garanties et les avantages qui comptaient accorder aux investisseurs nationaux et étrangers. (MARZOUK.F.2009. P.2)

Cette période est caractérisée également par l'adoption d'une économie planifiée à prédominance publique et d'une industrialisation basée sur des industries de biens d'équipements et des produits intermédiaires.

Chapitre 04 : Le processus de création des entreprises et les PME en Algérie

Le nouveau Code des Investissements N° 66/284 qui a été promulgué le 15/09/1966 a essayé de faire jouer au secteur privé son rôle dans le développement économique tout en prévoyant une place prédominante pour le secteur public sur les secteurs stratégiques de l'économie. Ce code a obligé les entrepreneurs privés d'obtenir l'agrément de leurs projets auprès de la Commission Nationale des Investissements (CNI). La complexité des procédures d'obtention d'agrément ont fait dissoudre la CNI en 1981. (MARZOUK. F.2009. P2)

A vrai dire, la PME a été considérée durant toute cette période comme « Appoint » au secteur public, car toutes les politiques sont concentrées sur le développement de ce dernier laissant en marge le secteur privé se débrouiller comme il peut. De ce fait, le promoteur privé a investi des créneaux qui nécessitent peu une maîtrise de la technologie et une présence d'une main d'œuvre qualifiée ; à savoir le commerce et les services.

Une fiscalité lourde, une législation du travail rude et la fermeture du commerce extérieur, telles étaient les principaux blocages de cette période pour l'émancipation de la PME privée. (MARZOUK.F. 2009. p2.)

La 2ème période 1982-1988 :

Durant cette période, de grandes réformes ont été amorcées sous toujours le système de l'économie administrée. Les deux plans quinquennaux (1980/1984) et (1985/1989) sont l'exemple de ces réformes entamées en faveur du secteur privé. Il y a eu parallèlement une promulgation d'un nouveau cadre législatif et réglementaire relatif à l'investissement privé (loi du 21/08/1982) qui a dicté un ensemble de mesures favorables aux PME telles que :

- Le droit de transfert nécessaire pour l'acquisition des équipements et dans certains cas des matières premières ;
- L'accès, même limité, aux autorisations globales d'importations (A.G.I) ainsi qu'au système des importations sans paiement ; (CNES, 2002).

Chapitre 04 : Le processus de création des entreprises et les PME en Algérie

Cette période est caractérisée également par certains obstacles aux PME tels que :

- Le financement par les banques ne dépasse pas 30 % du montant total de l'investissement ;(MARZOUK.F.2009.P03)
- Les montants investis sont limités à 30 millions de DA pour la société à responsabilité limitée (SARL) ou par actions et 10 millions de DA pour l'entreprise individuelle ou au nom collectif ;
- L'interdiction de posséder plusieurs affaires. (MAEZOUK.F.2009.P03)

La 3ème période à partir de 1988 :

L'Algérie a connu à partir de 1988 une phase de transition vers l'économie de marché, c'est ce qui l'a conduit à établir des relations avec les institutions internationales telles que le FMI et la Banque Mondiale pour atténuer la crise de sa dette extérieure d'une part, et à l'application d'un régime de politique monétaire, financière, économique et commerciale d'une autre part qui lui a dicté la privatisation de nombreuses entreprises publiques, et a contribué au développement des petites et moyennes entreprises dans certaines activités de l'économie. Ces activités concernent la transformation des métaux ainsi que les petites industries mécaniques et électroniques. (MARZOUK.F.2009.P03)

Les changements d'orientation de la politique économique et l'adoption des plans d'ajustement structurel avaient définitivement scellé le passage de l'économie vers l'organisation marchande.

L'État a mis en place un nouveau cadre législatif et plusieurs réformes liées aux programmes de redressement économique, au système juridique pour le développement de l'investissement et la promotion des petites et moyennes entreprises telles que le nouveau code d'Investissement qui a été promulgué le 05/10/1993 relatif à la promotion de l'investissement.(MARZOUK.F.2009.P03.)

Chapitre 04 : Le processus de création des entreprises et les PME en Algérie

Ce code a eu pour objectifs, la promotion de l'investissement, l'égalité entre les promoteurs nationaux privés et étrangers, remplacement de l'agrément obligatoire par une simple déclaration pour investir auprès des institutions administratives concernées, réduction des délais d'études de dossiers, le renforcement des garanties...

Dans les faits, le bilan de la mise en œuvre du code de 1993 a été mitigé ce qui a porté les autorités à promulguer en 2001 l'ordonnance relative au développement de l'investissement (Ordonnance N° 01/03 du 20/08/2001) et la loi d'orientation sur la promotion de la PME (Loi N° 01/18 du 12/12/2001).

L'ordonnance mise en place en même temps que la loi d'orientation de la PME définissent et fixent, entre autres, les mesures de facilitation administratives dans la phase de création de l'entreprise qui pourraient être mises en œuvre. Elles prévoient également la création d'un Fonds de Garantie des prêts accordés par les banques en faveur des PME, la création du Conseil National de l'Investissement (CNI) et la suppression de la distinction entre investissements publics et investissements privés. (MARZOUK.F.2009.P03)

Evolution des PME Algériennes :

Tableau n°1 : évolution de la population globale des PME.

	Année 2018	Année 2019	L'évolution
Population globale de la PME	1 141 863	1 193 339	4,5%

Source : (bulletin d'information statistique. 2020. P.13)

Chapitre 04 : Le processus de création des entreprises et les PME en Algérie

Globalement, l'évolution de la population de la PME entre 2018 et 2019 est de 4,5% tous secteurs juridiques confondus, représentant un accroissement net total de 51 476 PME.

Tableau n°2 : évolution de la PME par secteur d'activité (2018/2019).

	<i>Secteurs d'Activité</i>	<i>2018</i>	<i>Parts (%)</i>	<i>2019</i>	<i>Parts (%)</i>	<i>Evolution (%)</i>
I	Agriculture	7168	0, 63	7481	0, 63	4, 37
II	Hydrocarbures, Energie, Mines et services liés	2985	0, 26	3066	0, 26	2, 71
III	BTPH	185137	16, 21	190 170	15, 94	2, 72
IV	Industries manufacturières	99938	8, 75	103 693	8, 69	3, 76
V	Services	585983	51, 32	614 375	51, 48	4, 85
VI	Activités artisanales	260652	22, 83	274 554	23, 01	5,33
	Total Général	1141 863	100,00	1193 339	100, 00	4,51

Source : (bulletin d'information statistique.2020. P.14)

Les secteurs où l'évolution de la création d'entreprise a été la plus forte entre les deux années 2018 et 2019, restent ceux des services avec 51,48%, soit 614 375 PME, en deuxième position, il y a les activités artisanales avec 23,01%, et en troisième position, il y a les PME du secteur BTPH qui représentent près 16% du total des PME.

Chapitre 04 : Le processus de création des entreprises et les PME en Algérie

Les PME à caractère industriel sont en quatrième position au nombre de 103 693 la fin de l'année 2019, contre 99 938 entités à la fin de l'année 2018, soit une progression de 8,69 %.

Tableau n°3 : évolution de l'emploi par type de PME

Types de PME	Année 2018		Année 2019		Evolution (%)
	Nombre	Nombre	Nombre	Parts (%)	
Salariés	1594 614	58, 53	1671 473	57, 92	4 ,82
Employeurs	1 107 453	40, 65	1 193 093	41, 35	7,73
S/total	2 702 06	99, 19	2864 566	99, 27	6,01
PME Publiques	22 197	0, 81	21 085	0, 73	-5,01
Total	2724 264	100, 00	2885 651	100, 00	592

Source : (bulletin d'information statistique de l'entreprise.2020.P.14)

Les secteurs où l'évolution de la création d'entreprise a été la plus forte entre les deux années 2018 et 2019, restent ceux des services avec 51,48%, soit 614 375 PME, en deuxième position, il y a les activités artisanales avec 23,01%, et en troisième position, il y a les PME du secteur BTPH qui représentent près 16% du total des PME.

Les PME à caractère industriel sont en quatrième position au nombre de 103 693 la fin de l'année 2019, contre 99 938 entités à la fin de l'année 2018, soit une progression de 8,69 %.

2-la typologie des PME

D'après les lois de journal officiel de la république Algérienne on a constaté et résumé la typologie des PME en Algérie dans le tableau suivant :

Chapitre 04 : Le processus de création des entreprises et les PME en Algérie

Tableau n°4 : La typologie des PME en Algérie

Entreprise	effectifs	Chiffre d'affaire (DA)	Totale bilan (DA)
Très Petite entreprise	1 à 9	<40 millions (DA)	<20millions (DA)
Petites moyenne entreprises	1 à 250	<4 milliard (DA)	<1 milliard(DA)
Moyennes entreprises	50 à 250	400 millions(DA)- 4 milliards(DA)	<200 millions (DA)- 1 milliards (DA)

Source : (Le journal officiel .2017.P5)

3- Les caractéristiques des PME Algériennes

Les PME algériennes sont de création relativement récente, et n'ont pas donné lieu à beaucoup d'études et de recherches en sciences de gestion. Il n'est de ce fait pas aisé de se faire une idée précise sur la réalité du secteur privé.

À la lumière de quelques recherches (Gillet 2003, Hamed 2003, Melbouci2004) nous pouvons mettre en évidence quelques caractéristiques et singularités des PME algériennes, qui sont le produit de la triple décennie d'économie socialiste et qu'on peut résumer dans les points suivants :

- Les PME sont plutôt concentrées dans des niches ou des créneaux que le secteur public a délaissé, ce qui leur a donné des positions confortables de monopole, elles sont de ce fait rentières et peu génératrices d'innovation jusque là ;(Khalil A.2006. PP.8.9)

Chapitre 04 : Le processus de création des entreprises et les PME en Algérie

- Les entreprises sont plutôt familiales et peu enclines à l'ouverture du capital aux étrangers ;
- Une partie des activités de l'entreprise se pratique dans l'informel (financement, production, commercialisation, approvisionnement) ;
- Le marché des entreprises est principalement local et national, très rarement international ;
- La collaboration entre entrepreneurs et avec les autorités publiques n'est pas assez développée,
- Les techniques de croissance (cession, fusion, regroupement..) sont non maîtrisées et non utilisées ;
- Les PME algériennes possèdent des ressources sous-utilisées, faute d'un environnement propice aux affaires. (Khalil A.2006. PP.8.9)

Comme aussi on trouve que les PME algériennes ont d'autres caractéristiques, qui ne sont pas homogènes et varient d'un secteur d'activité à un autre, selon la dimension de l'entreprise et la région de son implantation.

D'après ce passage, on comprend que les PME en Algérie se distinguent par d'autres caractéristiques qui sont les suivantes :

- Une structure financière souvent fragile et la prédominance du capital amical (familial) ;
- Une concentration relative dans les secteurs de la production des biens de consommation et des services ;
- Prépondérance des micros-entreprises, la population globale de la PME en 2016 est composée de 97% de Très Petite Entreprise TPE (effectif de moins de 10 salariés) qui demeure fortement dominante dans le tissu économique ;
- Compétence et qualification professionnelles des dirigeants des PME sont souvent non justifiées (faible capacité managériale) ;
- Manque d'encadrement technique ;

Chapitre 04 : Le processus de création des entreprises et les PME en Algérie

- Faiblesse de l'accumulation technologique ;
- Quasi-absence de l'innovation et manque d'inventivité ;
- Faiblesse de l'activité de sous-traitance ;
- Manque d'informations fiables, pertinentes et actualisées ;
- Une grande souplesse structurelle et un manque de spécialisation.

(MIMOUNI.Y et autres.2018.P.3)

D'après ses caractéristiques, on constate que les PME algérienne ont des caractéristiques communes, elles cherchent toujours une image unique sur le marché .elles jouent un rôle très important dans la création d'emploi et d'une capacité de s'adapter au marché très rapidement.

4- Les démarches à suivre pour la création d'une entreprise en Algérie

Dans notre pays, on opte pour la création d'une entreprise en suivant les démarches suivantes :

- **La disponibilité du nom de l'entreprise** : tout d'abord, l'entrepreneur devra obtenir une attestation du centre national du registre de commerce(CNRC) concernant la disponibilité de la dénomination de l'entreprise. Pour cela, un formulaire doit être rempli et faire figurer quatre noms possibles pour l'entreprise. Une somme de 490 dinars algériens doit être payée afin de couvrir les frais de recherche et de timbre fiscal. Un certificat sera délivré à la fin de la procédure [CONTRIBUTEUR WIKICREA. 2017. P11. <https://creerentreprise.fr>. Consulté le 27/05/2021 à 00 h 13].

- **Le contrat de location du siège de la société ou l'acte de propriété** :

Il faut ensuite se rendre chez le notaire et l'huissier de justice pour rédiger et signer un contrat de location du siège. Ce contrat doit être signé ou nom d'une personne physique. Après la signature des contrats par les parties, il faudra le faire enregistrer auprès de l'administration. Prévoir environ deux à trois

Chapitre 04 : Le processus de création des entreprises et les PME en Algérie

semaines. [CONTRIBUTEUR WIKICREA, 2017, P12. <https://creerentreprise.fr> consulté le 27/05/2021 à 00h 13].

- **La Rédaction des statuts (en même temps que le contrat de location) :**

La création des statuts et de la société se fait chez le notaire. [CONTRIBUTEUR WIKICREA, 2017, P12. <https://creerentreprise.fr> consulté le 27/05/2021 à 00h 13].

- **L'immatriculation au centre national des registres de commerce (CNRC) :**

Toute nouvelle entreprise en Algérie a l'obligation de s'enregistrer auprès du CNRC. Il s'agit de la banque de données qui regroupe toutes les informations sur les entreprises algériennes.

[CONTRIBUTEUR WIK.2017.PP13-14.<https://creerentreprise.fr>. Consulté le 27/05/2021 à 00h 13]

- **Extraction de la carte fiscale :**

Lorsque l'entreprise est immatriculée au CNRC, il lui sera attribué un numéro d'identification qui lui servira dans toutes ses démarches administratives, et notamment celles auprès de l'autorité fiscale algérienne. L'entreprise nouvellement créée doit s'immatriculer à la TVA pour pouvoir régler ses obligations fiscales. [CONTRIBUTEUR WIKICREA. 2017, P15. <https://creerentreprise.fr>. consulté le 27/05/2021 à 00h 13].

- **Extraction du NIS (numéro d'identifiant statistique) :** l'avant dernière étape de la création d'une entreprise en Algérie consiste à obtenir le numéro d'identification statistique. Ce numéro servira à reconnaître l'entreprise auprès des administrations algériennes comme la direction des services fiscaux et les caisses sociales.[CONTRIBUTEUR WIKICREA. 2017, P16. <https://creerentreprise.fr>. consulté le 27/05/2021 à 00h 13].

Chapitre 04 : Le processus de création des entreprises et les PME en Algérie

- **L'ouverture d'un compte bancaire** : chaque entreprise doit posséder un Compte bancaire dédié. [CONTRIBUTEUR WIKICREA. 2017, P17. <https://creerentreprise.fr>. consulté le 27/05/2021 à 00h 13].

5- Les différents dispositifs de soutien et d'aide à la création d'entreprises

La faiblesse des capitaux privés et l'inexpérience des porteurs de projets, a orienté les pouvoirs publics vers des modes de soutien et d'accompagnement pour stimuler l'entrepreneuriat.

Les quatre dispositifs phares sont, **ANADE, l'ANJEM, ANDI, CNAC** s'inscrivent dans deux dynamiques :

- La Création d'entreprises ;
- Création d'emplois ;

Ces trois dispositifs, se base sur deux types d'encouragement :

- L'allègement fiscal ;
- Des financements directs de l'entreprise créée.

Présentation des dispositifs

En Algérie, le secteur de la PME connaît un essor remarquable et un développement continu, depuis les réformes économiques engagées à la fin des années 80. Des organismes et des dispositifs de prise en charge des projets et d'encadrement des entreprises ont été mis en œuvre par l'État algérien et parmi ces dispositifs, on cite : (FERFERA.Y.2014.PP.70.71)

- **L'agence de développement de l'investissement (ANDI) :**

A partir de 2001 l'ANDI va remplacer l'APSI, Agence de Promotion, de Soutien et de Suivi de l'Investissement qui fut créée en 1993. L'ANDI véhicule une nouvelle vision de l'Etat vis-à-vis les grands capitaux nationaux et internationaux. Elle est destinée aux projets d'investissement supérieur à 135000

Chapitre 04 : Le processus de création des entreprises et les PME en Algérie

dollars US. Ces investissements vont bénéficier de l'exonération des droits de douanes pour les équipements, la franchise de la TVA, l'exemption des droits de mutation à titre onéreux pour toutes acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de l'investissement concerné, l'affranchissement de l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) et de taxe sur l'activité professionnelle (TAP) pendant trois ans. Outre les exonérations fiscales, ces investissements bénéficient des avantages multiples tels que l'octroi de prêts non rémunérés, bonification des taux d'intérêts bancaires sur les équipements. Ce dispositif vise à stimuler l'industrie et s'inscrit dans la logique d'attractivité du territoire, car il fait appel à des investissements nationaux et étrangers. (FERFERA.Y.2014.PP.70.71)

➤ **L'agence Nationale d'appui et de l'entrepreneuriat ANADE :**

Nous allons d'abord parler de l'ancien nom qui est l'ANSEJ (l'agence nationale d'appui à l'emploi des jeunes, dans lequel nous discuterons des objectifs et des missions de l'ANSEJ ensuite nous discuterons sur la nouvelle nomination qui est l'ANADE.

Le dispositif ANSEJ vise un double objectif : créer des PME et des emplois. Mis en place dès 1996, il intervient dans le soutien à la création et le financement de la micro-entreprise par des jeunes dont la tranche d'âge est (19-40ans), pour les montants d'investissements pouvant atteindre 10 millions de dinars. Sa mission est de favoriser la création. (FERFERA.Y.2014.P.71)

L'ANSEJ a pour mission de soutenir, de conseiller et d'accompagner les jeunes chômeurs porteurs de projets durant toutes les phases jalonnant le processus de création de leurs micro-entreprises.

Il accorde aux jeunes promoteurs trois prêts non rémunérés : Un prêt de 500.000 DA destiné aux diplômés de la formation professionnelle, pour l'acquisition de véhicules ateliers en vue de l'exercice des activités de

Chapitre 04 : Le processus de création des entreprises et les PME en Algérie

plomberie, électricité bâtiment, chauffage, climatisation, vitrerie, peinture bâtiment, mécanique automobile. Un prêt de 500.000 DA pour la prise en charge du loyer des locaux destinés à la création d'activités sédentaires. Un prêt pouvant aller jusqu'à 1.000.000 DA, au profit des diplômés de l'enseignement supérieur. (FERFERA.Y.2014.P.71)

Un prêt de 500.000 DA destiné aux diplômés de la formation professionnelle pour l'acquisition de véhicules ateliers en vue de l'exercice des activités de plomberie, électricité bâtiment, chauffage, climatisation, vitrerie, peinture bâtiment, mécanique automobile. Un prêt de 500.000 DA pour la prise en charge du loyer des locaux destinés à la création d'activités sédentaires. Un prêt pouvant aller jusqu'à 1.000.000 DA, au profit des diplômés de l'enseignement supérieur. Un prêt non rémunéré octroyé par l'ANSEJ est modulé selon le niveau de financement. Bonification des taux d'intérêt bancaires à raison de 50 % en zones normales et 75 % en zones spécifiques. Ces taux passent à 75 % en zones normales et 90 % en zones spécifiques quand l'activité est du secteur de l'agriculture, de l'hydraulique ou la pêche. (FERFERA.Y.2014.P.71)

L'ANSEJ été crée pour accompagner les porteurs de projets pour la création et l'extension de micro-entreprise de production de biens et des services, elle est fondée sur une approche économique, de création de richesse et d'emploi.

L'agence dispose d'un réseau de 51 antennes implantées dans toutes les wilayas du pays ainsi que l'annexe située dans certaines localités.

(www.ansej.org.dz consulté le 18/05/2021 à 16h 10)

Missions de l'ANSEJ :

- Soutenir, conseiller et accompagner les jeunes promoteurs à la création d'activités ;

Chapitre 04 : Le processus de création des entreprises et les PME en Algérie

- Mettre à la disposition des jeunes promoteurs toute information économique, technique, législative et règlementaire relative à leurs activités ;
- Développer des relations avec les différents partenaires du dispositif (banque, impôts, CNAS et CASNOS...) ;
- Développer un partenariat intersectoriel pour l'identification des opportunités d'investissement ;
- Assurer une formation en relation avec l'entreprise au profit des jeunes promoteurs ;
- Encourager toute autre forme d'actions et des mesures pour la promotion de la création et l'extension d'activités.

<http://www.ansej.org.dz/index.php/fr/consulté> le 18/05/2021 à 16h10

Objectifs principaux :

- Favoriser la création d'activités de biens et de services par les jeunes promoteurs ;
- Encourager toutes formes d'actions et de mesures tendant à promouvoir l'entrepreneuriat. <http://www.ansej.org.dz/index.php/fr/consulté> le 18/05/2021 à 16h10

Ce dispositif a opté à une nouvelle appellation à propos de l'année 2021 qui est ANADE (EX- ANSEJ), c'est-à-dire l'agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat qui s'apprête à lancer un nouveau programme et un petit changement dans la création de la micro-entreprise qui est destiné aux chômeurs et non chômeurs (par exemple le salarié, le fonctionnaire...), ainsi que l'étudiant peut aussi bénéficier dans ce nouveau programme dans la création de richesse et d'emploi. Ces petites modifications (sur les conditions de l'éligibilité) apportent sur le parcours de création de

Chapitre 04 : Le processus de création des entreprises et les PME en Algérie

l'entreprise juste pour alléger les procédures administratives et une souplesse au traitement de dossier, qui est destiné pour les chômeurs et non chômeurs.

➤ **L'Agence Nationale pour la gestion du Microcrédit (ANGEM) :**

La naissance de l'Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit en 2004, s'inscrit dans la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et la précarité. Elle est venue pallier les insuffisances décelées et répondre aux impératifs suivants :

- L'octroi de crédits de manière décentralisée ;
- La simplification des conditions d'éligibilité ;
- L'adaptation des procédures et des modalités d'application aux conditions objectives des populations pauvres ;(<https://www.angem.dz> consulté le 24 /05/2021à 21h10)
- La fluidité des mécanismes d'approbation et d'octroi effectif des crédits pour susciter l'adhésion et la participation des populations pauvres ;
- La pérennité du système par la mise en place de règles de fonctionnement ;
- La possibilité de répondre à une demande forte, notamment celle émanant des femmes au foyer, de la famille productive, des artisans et de petits agriculteurs-éleveurs. L'ANGEM est née dans un environnement économique et social très favorable. Depuis 1999, les taux de croissance annuels sont de l'ordre de 5%, la dette extérieure à moyen et à long terme est en diminution très significative et la balance courante est excédentaire. Des programmes nationaux sont lancés dans divers domaines : logement, santé, éducation, agriculture, pêche, travaux publics, etc. Dans la même optique, l'Etat a mis en place des stratégies et projets ambitieux visant l'amélioration des performances des programmes de lutte contre le chômage et la pauvreté dans les zones rurales et urbaines, dans les hauts plateaux et le grand sud. Ces programmes visent à propulser l'emploi dans

Chapitre 04 : Le processus de création des entreprises et les PME en Algérie

ces régions et à donner un essor à cette dynamique de création de richesses et de la valeur ajoutée. (<https://www.angem.dz> consulté le 24 /05/2021 à 21h10)

➤ **La caisse Nationale d'assurance chômage (CNAC) :**

Dans le cadre de lutte contre le chômage et la précarité, la CNAC est initialement créée pour prendre en charge les chômeurs licenciés des entreprises publiques, se transforma en 2004 en dispositif œuvrant à soutenir les chômeurs porteurs de projet d'investissement. Le dispositif CNAC vise les chômeurs de la tranche d'âge entre 35 et 55 ans, qui investissent dans les activités industrielles et/ou de services, sauf la revente en l'état pour des montants d'investissements pouvant atteindre 5 millions de dinars. Elle inclue un système de prêt (prêt initial à taux 0 et prêts à taux bonifié), un fond de caution mutuelle couvrant 70% du crédit consenti par la banque. La CNAC offre un accompagnement pour les promoteurs. En effet, le souci de préserver les micro-entreprises nouvellement créées d'une mortalité précoce, des sessions de formation à la gestion d'entreprise en direction des chômeurs promoteurs sont assurées, périodiquement, par des conseillers animateurs. En plus de cet appui, il est prévu d'octroyer aux promoteurs éligibles, plusieurs avantages qui sont la bonification des taux d'intérêts pour les prêts bancaires, la réduction des droits de douanes, l'exonération fiscale et parafiscale, le bénéfice d'un prêt non rémunéré (sans intérêts) de la part de la CNAC. (FERFRRA.Y.2014.P.72)

A partir de ce développement, nous pouvons relever plusieurs constats à propos de ces dispositifs :

- Toutes ces structures se sont focalisées sur le soutien financier (taux d'intérêt bonifiés sur les crédits accordés) et sur les avantages fiscaux.
- Mise à part certaines différences dans le public ciblé, les procédures appliquées et les avantages offerts sont très proches entre ces structures ce qui amène à une confusion entre les différents programmes d'aide, de plus la pluralité des sujets

Chapitre 04 : Le processus de création des entreprises et les PME en Algérie

qui gèrent les mêmes domaines qui pourraient provoquer des problèmes de coordination et de conflits de compétence ;

- Il existe une carence dans l'apport d'expertise et d'ingénierie et dans la formation au management, à la gestion et au marketing des futurs créateurs. Il en est de même de la fonction du suivi et l'évaluation (absence d'une base de données et d'un suivi rigoureux des projets) ;

- La plupart des nouvelles créations se sont dirigées vers le secteur des services sous forme d'activités artisanales ou TPE. (MEZIANE. A.2015.P.36)

A la fin on a constaté et distingué que le dispositif de l'ANSEJ est le CNAC ont les mêmes conditions et démarches et ils ont une différence d'âge mais à propos de l'ANSEJ ce n'est pas l'ANADE.

Conclusion du chapitre

L'Algérie a une grande partie des dispositifs d'aide à la création d'activité (ANADE, ANJEM, CNAC, ANDI) donc elle passe par un développement économique dans le pays et les PME restent le moyen le plus efficace pour atteindre les objectifs tracés.

Donc les PME occupent une place très importante pour les créateurs de projet et d'investissement.

Chapitre 05 :
Analyse et interprétation des
données de la pré-enquête

Préambule

Dans ce chapitre, nous allons présenter les données qualitatives résultant d'un ensemble des cas d'entretiens exploratoires que nous avons réalisé en Mai 2021, à la ville de Bejaia auprès des jeunes entrepreneurs (hommes, femmes) créateurs des micros-entreprises dans le cadre de dispositifs ANADE, EX :ANSEJ et CNAC.

Nous allons commencer par expliquer le déroulement de la pré-enquête, la présentation de nos enquêtés, à la fin nous allons aborder la discussion des résultats de la pré-enquête, et nous terminons par une conclusion.

1-Le déroulement de la pré-enquête

Notre pré-enquête s'est déroulée pendant le mois de mai 2021, elle s'est étalée sur une période du 04/05/2021 au 31/05/2021, à l'ANTENNE de l'ANADE et CNAC de la wilaya de Bejaïa.

Une attestation d'envoi de stage nous a été délivrée par le département des sciences sociales durant le mois de février 2021. Cependant, nous avons rencontré quelques obstacles afin de décrocher notre acceptation de stage au niveau de ces deux entités, ce qui nous a causé un retard de presque de deux mois.

Après l'obtention de notre acceptation de stage, nous avons pu rencontrer les différents responsables de ces deux entités où nous avons collecté des informations et données très intéressantes.

Après avoir effectué trois visites au niveau de l'antenne de dispositifs ANADE pour avoir des informations sur l'accompagnement des demandeurs de projets et deux visites au CNAC de Bejaïa afin de recueillir le maximum d'informations sur le processus de création de la micro-entreprise, sur l'accompagnement et sur la formation en entrepreneuriat dans les deux

Chapitre 05 : Analyse et interprétation des données de la pré-enquête

dispositifs, notre thématique est de cerner notre population, qui concerne les entrepreneurs créateurs des micros-entreprises dans le cadre de l'ANADE et CNAC, qui ont bénéficié d'une formation entrepreneuriale dont ces derniers.

Nous avons aussi opté pour l'enregistrement, afin de recueillir toutes les informations, ce qui nous a facilité l'analyse des résultats des entretiens exploratoires.

Suite à ces visites, nous avons rencontré quelques bénéficiaires dans les dispositifs avec qui nous nous sommes entretenus d'une manière générale sur les étapes de création de leurs entreprises, la phase d'accompagnement, les difficultés rencontrées lors de la réalisation de leur projet, d'une manière générale sur le processus de création de leur micro-entreprise, et la formation entrepreneuriale qui est assurée par le dispositif et le chargé de formation (formateur) désigné par la direction du dispositif ciblé.

Nous n'avons pas pu avoir l'accès aux entrepreneurs qui ont bénéficié à l'ANADE à cause de refus de l'administration de nous transmettre une sorte de liste d'entrepreneurs, ce qui nous a orienté vers des relations personnelles, et déplacement vers l'annexe de l'ANADE pour que nous puissions rencontrer quelques entrepreneurs, par contre le dispositif CNAC, ses cadres ont été très coopératifs et professionnels en terme de transmission d'informations et de données.

Notre guide d'entretiens exploratoire était très utile, les questions étaient générales, nous avons laissé une grande liberté à nos enquêtés de répondre aux questions posées. Cette pré-enquête nous a permis de délimiter notre thème, préciser notre problématique ainsi nos hypothèses.

Durant cette pré-enquête, nous avons effectué sept entretiens exploratoires avec les entrepreneurs qui ont bénéficié de CNAC et d'ANADE qui nous a expliqué le processus de création, d'accompagnement et de formation en

Chapitre 05 : Analyse et interprétation des données de la pré-enquête

entrepreneuriat. Ainsi que des entretiens exploratoires avec certains responsables des deux dispositifs, qui ont tenté de nous expliquer toutes les étapes de la création d'une micro-entreprise, les étapes de l'accompagnement ainsi le contenu concernant la formation en entrepreneuriat qui est devenue obligatoire au créateur d'une micro-entreprise financée par ces dispositifs.

Nous avons réussi à nous entretenir avec le chargé de la formation des deux dispositifs (ANADE, CNAC), le chargé de la communication de dispositif ANADE, qui nous ont donné des informations sur ce dernier, tels que les objectifs, les conditions de l'éligibilité, les étapes de l'accompagnement, le financement et ses types. Il nous a donné toutes les informations concernant la formation en entrepreneuriat que le dispositif exige pour tous les demandeurs qui veulent créer une micro-entreprise.

Le chargé de la communication de dispositif CNAC nous a montré toutes les informations concernant les missions, buts, étapes de création d'une micro entreprise, les étapes de l'accompagnement et la formation en entrepreneuriat que le CNAC exige pour les portices, elle est fondée sur une approche économique de création de richesse et d'emploi.

L'agence dispose d'un réseau de 51 antennes implantées dans toutes les wilayas du pays ainsi que l'annexe située dans certaines localités.

Objectifs principaux

- Favoriser la création d'activités de biens et de services par les jeunes promoteurs ;
- Encourager toutes formes d'actions et de mesures tendant à promouvoir l'entrepreneuriat.

Conditions de l'éligibilité

- Être âgé(s) de 19 à 35 ans dans des cas exceptionnels, lorsque l'investissement généré au moins (3) emplois permanent (y compris les jeunes promoteurs associés dans l'entreprise) l'âge limité du gérant de l'entreprise créée pourra être porté à quarante (40) ans ;
- Être titulaire d'un diplôme, d'une qualification professionnelle et /ou posséder un savoir-faire ;
- Mobiliser un apport sous forme de fonds propre qui varie selon les types de financement et être inscrit comme chômeur demandeur d'emploi auprès de service nationale de l'emploi, de ne pas avoir bénéficié d'une mesure d'aide au titre de la création d'activité.

Le dispositif prévoit trois modes de financement, à savoir le financement triangulaire ; le financement mixte et l'autofinancement.

La structure de financement triangulaire est constituée de l'apport personnel de jeune promoteur ; prêt rémunéré de l'ANSEJ (PNR) ; crédit bancaire bonifié à 100% et garantie par le fond de caution mutuelle de garantie risque : crédits jeunes promoteur.

Niveau 01 :

Tableau n° 5 : Le montant d'investissement jusqu'à 5.000.000 DA

Prêt rémunéré (ANSEJ)	Apport personnel	Crédit bancaire
29%	01%	70%

Source : document interne non publié

Niveau02 :

Tableau n°6 : Le montant d'investissement de 5.000.001 DA à 10.000.000 DA

Prêt non rémunéré (ANSEJ)	Apport personnel	Crédit bancaire
28%	02%	70%

Source : document interne non publié

Création d'une entreprise dans le cadre du financement mixte est constituée comme suit :

- ✓ Apport personnel du jeune promoteur ;
- ✓ Prêt non rémunéré de l'ANSEJ (PNR).

Tableau n°7 : Le montant d'investissement jusqu'à 5 000 000DA

Niveau 1 :

Prêt non rémunéré (ANSEJ)	Apport Personnel
29%	71%

Source : document interne non publié

Tableau n°8 : Le montant d'investissement de 5.000.001DA à10.000.000 DA

Niveau 2 :

Prêt non rémunérer (ANSEJ)	Apport Personnel
28%	72%

Source :(document interne non publié)

Tableau n°9 : Le montant d'investissement de 10.000.000 DA dans la création de micro entreprise en type autofinancement :

Montant d'investissement	Apport personnel
Jusqu'à 10.000.000 DA	100%

Source : (document interne non publié)

En plus du prêt non rémunéré (PNR) classique, les jeunes porteurs de projets peuvent bénéficier d'une aide sous forme d'un prêt non rémunéré supplémentaire, selon les trois formules suivantes : Prêt location : est une aide supplémentaire accordée aux promoteurs, d'un montant à hauteur cinq cent mille dinars (500 000DA) remboursable pour la prise de charge de loyer, du local ou de poste quai aux niveaux des ports.

Ainsi que le cabinet groupé est accordé aux diplômés de l'enseignement supérieur qui ne dépasse pas (1) million de dinars remboursable et véhicules-Ateliers, est une aide d'un montant de 5000.000DA remboursable destiné à l'acquisition d'un véhicule atelier.

Le jeune promoteur est bénéficié d'avantages fiscaux et aides financières au moment de la réalisation et d'exonération lors de l'exploitation de son projet.

Chapitre 05 : Analyse et interprétation des données de la pré-enquête

Ces avantages sont accordés en phase de création lors de l'extension des capacités de production.

Le parcours de création de la micro-entreprise et l'accompagnement

Cette agence organise des journées d'information afin de sensibiliser, d'informer les jeunes sur les avantages accordés par le dispositif :

1-L'idée du projet : doit être en cohérence avec qualification (diplomates/qualifiantes) et les capacités du promoteur pour sa réalisation.

2-Accueil et orientation : le promoteur se rapproche de l'annexe la plus proche de son lieu de résidence pour s'informer de dispositif et des démarches de la création d'une micro-entreprise.

3-Inscription via le portail : se fait sur la base d'un imprimé appelé « formulaire d'inscription » à télécharger du site web de l'ANADE en remplissant le formulaire électronique.

4-Etude de projet et plan d'affaires : Après le renseignement du formulaire et d'inscription, le futur promoteur, assisté de son accompagnateur, élabore un plan d'affaire sur la base de l'étude du projet contenant les équipements à acquérir ; l'implantation du projet et l'environnement de la future micro-entreprise ; l'étude de marché, les choix techniques ; la ressource humaine et l'étude financière. (Document interne non publié)

5-Présentation du projet au comité de sélection, de validation de financement et de financement des projets (CSVF) : le promoteur doit présenter son projet au niveau du CSVF pour l'étude et prise de décision par une validation, un ajournement ou un rejet.

Cas de validation : dépôt du dossier administratif et financier dans un délai qui ne dépasse pas sept (07) jours.

Chapitre 05 : Analyse et interprétation des données de la pré-enquête

Cas d'ajournement : levée des réserves émises par la comité et représentation du projet. La décision de rejet du comité.

Cas de rejet : possibilité de présenter un recours dans le délai de (15) jours après la notification de décision de rejet du comité.

6-Etablissement et remise de l'attestation d'éligibilité ou de conformité.

7-Accord bancaire : le dossier est déposé au niveau de la banque par le représentant de l'ANADE pour l'obtention de l'accord bancaire. Cette étape concerne exclusivement le financement triangulaire.

8- Création juridique de la micro entreprise : ouverture d'un compte bancaire et versement de l'apport personnel.

9-Formation du promoteur : avant le financement du projet, le porteur de projet doit obligatoirement suivre une formation sur les techniques de gestion de sa micro-entreprise, cette formation est assurée, en interne, par les formateurs de l'ANADE.

10-Financement de projet : après la création juridique et la finalisation des procédures, l'ANADE procède au financement. (Document interne non publié)

11-Réalisation de projet : après le financement de projet et la finalisation des procédures concernant cette étape, il y a lieu d'acquérir et d'installer les équipements pour le démarrage de l'activité.

Après les réformes effectuées au niveau du dispositif, ce dernier avait connu une nouvelle appellation à savoir ANADE (Agence Nationale d'Appuis et de Développement à l'Entrepreneuriat), renommé depuis la fin de mois d'Avril 2021, ce dernier avait rajouté quelques modifications par rapport aux conditions d'accès des demandeurs de projet qui touchera plusieurs catégories, à savoir les étudiants, salariés et artisans désormais à ceux qui sont affiliés à la CASNOS concernant le financement triangulaire, son niveau est 15% pour les non

Chapitre 05 : Analyse et interprétation des données de la pré-enquête

chômeurs et 5% pour les chômeurs, pour la banque 70% toujours et l'ANADE 25%, le financement mixte 50% pour ANADE et 50% pour la banque, la période défère au paravent 36 mois est devenue maintenant à l'ANADE 18mois et pour le remboursement 5ans pour l'ANADE et pour la banque.

Toutes modifications apportées sur le parcours de création de la micro entreprise à l'ANADE juste pour alléger les procédures administratives et avoir une flexibilité plus meilleure et une souplesse au traitement de dossier pour ajouter de valeur à la création et à l'économie, contribuer à l'économie nationale en donnant une valeur ajoutée. Alors c'est destiné pour les chômeurs, non chômeurs, étudiants.

Le chargé de la formation :

Il nous a expliqué que la formation en entrepreneuriat est une formation obligatoire et indispensable pour chaque demandeur de projet, dans laquelle chaque antenne locale dispose d'un formateur ayant bénéficié d'une formation sur la pédagogie, la programmation de la formation est gérée par le formateur en concertation des directeurs d'antennes, cette formation est mise en application à partir de l'année 2015, qui comporte quelques modules sur les techniques de gestion d'une micro entreprise y compris le marketing sur l'étude de marché, la comptabilité ; en générale ; la fiscalité dans les procédures et les bases de l'impôt ; le budget ; la gestion de la trésorerie ; la procédure de création d'une entreprise, les caractéristiques d'un entrepreneur, comment calculer les couts, connaitre comment fixer le prix .

Le formateur a confirmé que la formation est devenue obligatoire pour chaque demandeur de projet, sur les techniques de la gestion d'une entreprise, suivie le programme de gérer mieux votre entreprise (GRM), c'est un programme établi par le bureau international du travail (BIT) pour initier au monde de l'entrepreneuriat, au même temps il essaye d'inviter des personnes ressources

Chapitre 05 : Analyse et interprétation des données de la pré-enquête

(CNAS, CASNOS....) pour expliquer les acteurs économiques qui interviennent dans la création. A la fin, une attestation pour qu'il puisse avancer dans les procédures.

Après quelques réformes au niveau de dispositif, une nouvelle procédure à été mise en œuvre, dans laquelle le promoteur doit passer d'abord par la comité de sélection, de validation et de financement des projets (C.S.V.F), il le programme à une formation de (15) jours sur le brunisses plan (plan d'affaire) dans lequel il doit maitriser les phases de réalisation de leur projet et comment l'étudier d'une manière détaillée et une formation sur les techniques de gestion après la validation, la comptabilité, la planification, surtout le marketing, pour avoir plusieurs visions de comment avoir le marché, après les (3)jours de formation , (5)jours en pressentie un accompagnateur va saisir et collecter toutes les informations avec le porteur de projet, leur plan d'affaire pour connaitre son importance et ses calculs, ainsi que comment attirer les clients une fois qu'il maitrise son plan de projet, (3) jours après il va faire le jeu de rôle en exposant leur projet et en posant des questions, jouant le rôle de la commission, c'est une sorte de préparation avant de passer par la commission , c'est un moyen de communication pour défendre leurs projets , après ils peuvent passer à la commission en invitant les personnes ressources (La direction de CNAS, CASNOS, banque, la direction de travail,....), pour leurs expliquer les avantages, les obligations et de présenter leurs investissements auprès des institutions pour le financement de leurs projets, le porteur de projet doit être conscient et faire ses prévisions, c'est grâce à cette formation qu'il peut prendre des décisions, de réussir et de maitriser son plan d'affaire et la réalisation de son projet. Le business plan est une préparation pour les entrepreneurs pour qu'ils ne rentrent pas dans les erreurs d'entretien de la commission.

Chapitre 05 : Analyse et interprétation des données de la pré-enquête

Le chargé de la formation CNAC :

Le dispositif CNAC gère trois missions principales qui sont assurance de chômage ; création d'une entreprise pour la création et l'extension ; l'encouragement et l'emploi. Le but essentiel du dispositif c'est l'assurance du chômage, promouvoir l'esprit entrepreneurial, aider à la promotion et accompagner le porteur de projet .

Les conditions de l'éligibilité du CNAC est d'être âgé entre 30-55 ans, avoir une nationalité algérienne, il faut être diplômée, ne pas avoir exercé une activité pour son compte c'est-à-dire être chômeur à 100% (ni l'assurance au CNAS, ni CASNOS) et ne pas avoir bénéficié d'une mesure d'aide de la création d'activité. Dans le dispositif CNAC si vous n'avez pas de diplôme vous n'avez pas le droit au financement.

Les modes de financement : y'a deux modes de financement.

Le financement triangulaire : trois participants qui vont attribuée au financement de projet (promoteur lui-même), (l'apport personnel, CNAC et Banque) l'apport personnel est entre 1% et 2%. C'est 1% lorsque le montant d'investissement ne dépasse pas 5.000.000 DA et 2% lorsque le montant d'investissement égale à 5.000.000 DA et plus (1.000.000 DA)

Au CNAC c'est le promoteur il à versé 1% de leur apport personnel, le CNAC donne 29%, si le promoteur verse 2% de son apport personnel, le CNAC donne 28%. La Banque quel que soit le montant, elle donne 70%.

Tableau N°10 : pour l'investissement inférieur à 5.000.000 DA

Apport personnel	Prêt non rémunère (CNAC)	Prêt banque
1%	29%	70%

Source :(document interne non publié)

Tableau N°11 : Pour l'investissement égale à 5.000.000 DA ou égale à 1.000.000 DA

Apport personnel	CNAC	Prêt banque
2%	28%	70%

Source :(document interne non publié)

L'autofinancement : ce type de financement y' compris, si quelqu'un a les moyens pour financer leur projet, il n'a pas de crédit CANC, ni banque , c'est à lui de payer leur projet, il part au dispositif pour avoir les avantages fiscaux, c'est-à-dire une aide de l'Etat qui donne les avantage fiscaux, bonifié à 100% , crédit sans intérêt, la durée de remboursement, la banque sans avantages durant les trois premières années , et une fois il a terminé de payer la banque, le CNAC y'a 5 ans, en tout y'a 13 ans, 10 ans pour le remboursement et 3ans c'est un défère pour que l'entreprise maintient , parce que c'est une nouvelle entreprise , il a des charges.

Les étapes de l'accompagnement des dispositifs CNAC :

- Inscription en qualité de demandeur d'emploi ;
- Dépôt de dossier de candidature, le dossier complet est déposé au niveau de l'agence CNAC ;
- Accompagnement personnalisé (CNAC) : le chômeur promoteur dont le dossier est retenu, est orienté vers un conseiller animateur qui lui dispense tout les conseils nécessaires à l'étude, à la réalisation et au démarrage de son projet ;
- Examen du projet pour l'obtention de l'attestation d'éligibilité et de financement par le (C.S.V. F) : le dossier du promoteur est présenté à un comité de sélection, de validation et de financement (C.SV.F) qui se prononce sur la pertinence et la viabilité du projet, si le projet est validé, il lui délivre une attestation d'éligibilité et de

financement après réponse du service contrôle du CNAC de la conformité du dossier ;

- Formation du promoteur dans la gestion de l'entreprise ;
- Les services de la CNAC présentent le dossier de crédit de promoteur à la banque qui dispose de deux mois au maximum pour notifier l'accord bancaire au promoteur et informer la CNAC ;
- Inscription de l'activité auprès du CNRC (registre de commerce) ou chambre professionnelles après avoir établi un bail ou acte de propriété puis l'établissement de la carte fiscale ;(document interne non publié)
- Adhésion au fond de caution mutuelle de garantie des risques crédits : il est procédé au paiement de la cotisation et une attestation d'adhésion est délivrée au promoteur, cette pièce est jointe au dossier bancaire et atteste d'une couverture contre les risques d'investissement, une des conditions essentielles à la libération du crédit bancaire ;
- Réalisation du projet : après le versement de l'apport personnel et de la mise en place des crédits, la CNAC accompagne le promoteur et continue à l'assisté pour la réalisation de son projet et démarrage de son entreprise ;
- Suivi post création de l'activité de promoteur en phase de l'exploitation bénéficié d'un suivi par le conseiller animateur pendant 3 premières années de l'exploitation de l'activité :un planning de visites périodique est arrêté comme suit :
 - **1ère année :**
 - Une visite trimestrielle ;
 - **2ème année :**
 - Une visite semestrielle (activité sans problème apparent) ;
 - Une visite trimestrielle (activité avec difficultés) ;

- **3ème année :**
 - Optionnelle (choix du promoteur / activité sans difficultés) ;
 - Trimestrielle/obligatoire (activité avec des difficultés).

Cette analyse permet en bonne d'identifier les situations suivantes :

- Micro entreprise en bonne santé financière ;
- Micro-entreprise en difficulté ;
- Micro entreprise en voie de cessation d'activité.(document interne non publié).

Alors, afin de réaliser son projet le promoteur a dû suivre huit étapes en générale :

1-dépôt de dossier ;

2-maturation de l'idée et élaboration du projet ;

3-examen du projet par le C.S.V.F (comité de sélection, de validation et financement) ;

4-formation des chômeurs promoteurs ;

5-dépôt de dossier du financement bancaire ;

6-financement du projet ;

7-réalisation de projet ;

8-démarrage et exploitation de l'activité. (Document interne non publié)

Le chargé de la formation de dispositif CNAC avait partagé avec nous le déroulement de cette dernière, disant qu'avant le financement de projet, le demandeur d'une création de la micro entreprise est tenu à une formation en entrepreneuriat qu'est obligatoire pour chaque demandeur, qui est une formation de courte durée dispensée par les services de la CNAC pour tout chômeur promoteur, désirant améliorer ses capacités et compétences dans les techniques liées à la micro entreprise, pour l'objectif d'initier le chômeur promoteur aux

Chapitre 05 : Analyse et interprétation des données de la pré-enquête

techniques de la base de gestion d'une micro entreprise et d'acquérir les compétences nécessaires dans les modules suivants : l'entreprise et son environnement, le marketing ; les règles de fonctionnement de la micro-entreprise ; la comptabilité, (cas d'une T.P. E) la gestion financière au niveau d'une T.P.E ; les fiscalités. Il fait appelle à des intervenants externes (CNAC, CNAS, banques étatiques, BDL, BNA, BEA, CPA, BADR...etc.) pour intervenir de leurs droits et obligations de porteur de projet dans l'acte de création d'activité et une attestation de participation à la fin de la formation est remise au promoteur.

2/ Présentation des enquêtés :

I/ Cas ANADE :

Premier cas :

C'est un homme de 34 ans, célibataire, titulaire d'un diplôme licence en éducation physique et sportive, en outre il a entamé une conversion professionnelle dont il a poursuivi une formation de technicien supérieur en travaux public dans un établissement sur Alger (koubba), ainsi qu'il a acquis une autre formation en électricité bâtiment. En effet, cette personne a été déjà justifié d'une expérience professionnelle en exerçant une activité dans le domaine travaux bâtiment pendant un an, à la fin de son contrat, il a aussi travaillé en tant que technicien dans laboratoire centrale des travaux publics sur Alger durant une période de douze mois et enfin ce sujet a bénéficié aussi d'une autre expérience professionnelle dans le métier de contrôle et de suivie.

Nôtre enquêté a eu l'idée de création grâce aux expériences professionnelles précédentes et ses formations poursuivies avec le temps au fur-à-mesure qui ont un impact sur le déclenchement du processus de création, il a réussi à maîtriser ce domaine de travaux publics dit-il « Grâce à mes précédentes activités dans le

Chapitre 05 : Analyse et interprétation des données de la pré-enquête

monde professionnel, j'ai eu cette idée de travailler à mon compte et de créer ma propre entreprise afin d'être indépendant ».

Nôtre enquêté avait choisi le dispositif ANADE , en raison de voir qu'il y'avait pas mal de personne ayant contacté l'ANADE afin de bénéficier d'un accompagnement solide et ont finis pour réussir à créer leur petite entreprise, ainsi que le financement de la part du dispositif et la durée de remise des crédits ont été comme un motif principal dont ils l'ont poussé de se rapproché auprès de l'agence pour bénéficier de cette accompagnement « d'après mon analyse j'ai trouvé des jeunes porteurs de projet qui n'ont pas assez de connaissances et d'informations sur le processus de création ainsi que des expériences professionnelles par rapport à moi , ils ont bénéficié d'un accompagnement de la part d'ANADE et maintenant ils ont vraiment réussi à créer leur petite entreprise, donc je me suis dit que moi aussi je vais bénéficier de cet accompagnement vu que le matériel nécessite un budget dont je ne peux pas l'acheter, du coup l'ANADE peut m'aider financièrement et m'accompagner jusqu'à la réussite de mon projet »

Au premier lieu notre sujet avait effectué une inscription via le site internet de l'agence, ensuite après quelques vérifications des données saisies par leur service. Au bout d'une semaine, ils ont pris directement le contact avec lui afin d'accorder un rendez-vous. A sa présence au sein de cette agence (ANADE), il a bénéficié d'un entretien individuel sachant qu'il avait déposé son dossier passé par la commission à savoir cette commission était composé de la présence des représentants de CNAC, CNAS, CASNOS, ANADE et les directeurs des banques.

Après l'instruction de sa demande, il a fini par avoir un avis favorable de la commission ce qui implique un accompagnement supplémentaire tel que poursuivre une formation accélérée au sein de l'agence par leur formateur.

Chapitre 05 : Analyse et interprétation des données de la pré-enquête

La formation qu'il a suivie lors de processus de création l'a aidé à insuffler certaines informations, et à clarifier certaines ambiguïtés qu'il avait ignorées auparavant en gestion d'entreprise. Notre enquêté a tracé que le formateur était à l'écoute de chaque personne qui avait besoin d'informations sur le processus de création (business plan , gérer une entreprise , les risques qui se trouvent dans chaque lieu de travail , innovation ..), il dit : «la formation était très efficace pour moi , le formateur était très ouvert avec moi, il n'a pas hésité de lui poser les questions qui concernent notre projet , ainsi il nous a éclairé le but à atteindre , et si j'ai pas réussi à maîtriser le plan de mon projet dans ce domaine , le formateur était à la disposition pour me proposer d'autres plans . »

Ce jeune porteur de projet donc avait créé son entreprise par l'aide d'un accompagnateur au niveau de l'ANADE, il avait bénéficié d'un accompagnement solide qu'il avait suivi pendant tout le processus lors de création jusqu'à la réussite de création de sa petite entreprise, l'accompagnateur aussi était à sa disposition dans chaque phase où il trouve des obstacles, ce dernier le guidait et l'orientait vers le bon sens afin qu'il puisse de réaliser son projet.

Nôtre enquêté est arrivé à créer sa petite entreprise de travaux publics et hydraulique en 2020 avec un effectif de 8 employés, malgré les difficultés qu'il avait subies pendant le processus tel que la paperasse demandée.

Deuxième cas :

Il s'agit d'un homme âgé de 29ans célibataire, a un niveau d'instruction terminal, chômeur avant la création de son entreprise, ensuite il a eu l'idée de création et de lancer son propre projet par l'aide de son paternelle, il a créé une petite entreprise de construction dans le secteur de travaux bâtiment en 2020 avec un effectif de 12 employés.

Chapitre 05 : Analyse et interprétation des données de la pré-enquête

Il a suivi une formation en travaux bâtiment, pour objet d'apprendre et d'améliorer ses connaissances dans ce domaine « j'ai fait cette formation par ce que ce domaine me plaît et j'ai appris par cette formation beaucoup de choses ainsi que des expériences dans le domaine des travaux bâtiment ». Cette formation était une expérience parmi les facteurs qui l'ont influencé et poussé de se lancer dans l'entrepreneuriat.

Son père lui a donné l'idée de création en lui proposant le dispositif ANADE (ex ANSEJ) pour qu'il puisse bénéficier de cette dernière « au début je n'avais pas vraiment l'idée d'entamer et de faire le premier pas, mais mon père m'avait proposé de créer une petite entreprise puis il m'avait dit pour quoi tu ne bénéficié pas au niveau de l'ANADE (EX ANSEJ) ». Par l'aide et l'orientation d'un membre de sa famille il a eu des informations sur le processus de création (inscription, condition d'accès, accompagnement, financement du projet, formation ...), il s'est inscrit sur le site en introduisant toutes les données qui concerne un formulaire d'inscription été rempli suivent le modèle arrêté par le dispositif, après l'examen il a été invité pour déposer un dossier complet ,exiger par la règlementation de cette agence (ANSEJ) il a exprimé ses motivations quant à la création d'une entreprise des travaux bâtiment , trouvant son projet intéressant le demandeur à été accepté , une formation d'une semaine lui a été assurée sur la gestion d'une entreprise .il Ya lieu de signaler que la commission qui siège pour l'examen de son dossier et composée des éléments (représentant) suivants : Les représentent de ANADE , CNAC ,ANEM , CNAS , CASNOS , ainsi que les directeur de bancs de la wilaya de Bejaia .

Nôtre sujet avait passé par une formation d'une semaine, objet d'apprendre et d'améliorer ses connaissances sur le domaine dont il souhaite réaliser son projet, assuré par un formateur au niveau de l'ANADE.

Un accompagnateur était mis à la disposition de notre enquêté lors de création jusqu'à la réalisation de son projet, orienté, guide vers le bon sens. Ainsi que les

Chapitre 05 : Analyse et interprétation des données de la pré-enquête

obstacles qu'il trouve dans quelque phase, l'accompagnateur l'aidait afin d'éviter ces obstacles.

En repense à la question sur les difficultés rencontrées lors de la création de l'entreprise l'enquêté avait mentionné que la disponibilité du matérielle constitue à une contrainte pour créer rapidement son entreprise.

Ce qui a motivé notre enquêté de se rapprochée vers le dispositif ANADE C'est par rapport au financement et l'aide matérielle et la durée de remise de crédit plus l'extension.

L'enquêté avait évalué l'efficacité de la formation et l'accompagnement dans le cadre ANADE « la formation était vraiment une aide pour moi dont je suis arrivé à construire mon projet, et l'accompagnateur qui m'a accompagné durant tout le processus était vraiment à ma disposition c'était efficace, et je souhaite faire aussi une extension au niveau de cette agence ».

Troisième cas :

C'est un jeune âgé de 33 ans, célibataire, avec un parcours scolaire qui s'est arrêté en terminale, après l'échec de son bac, il a fait une formation en menuiserie aluminium dont il a eu une expérience professionnelle en exerçant l'activité dans le domaine qu'il avait exercé pendant deux ans d'expériences, ces expériences ont été une cible d'influence sur le déclenchement du processus de création.

Avec la motivation de la part de sa famille, notre enquêté avait décidé de créer sa propre entreprise afin qu'il soit indépendant, donc il a fait appel à l'établissement de financement qui est l'ANADE. Le choix de cette agence revient à ses amis créateurs d'entreprises qui ont déjà bénéficié par ce dispositif « mes amis ont bénéficié d'un suivi et financement par cette agence et ils ont réussi à devenir des entrepreneurs, donc j'ai décidé de bénéficier d'un

Chapitre 05 : Analyse et interprétation des données de la pré-enquête

accompagnement auprès de ce dispositif ». Ainsi à l'apport personnel investi et la durée de remboursement du crédit.

L'interviewé nous a partagé ses procédures afin de réaliser son projet, d'abord il s'est inscrit sur le site en saisissant tous ses données adéquates aux conditions d'accès à travers le site : **promoteur.ansej.org.dz**, une fois que le dispositif a bien vérifié son dossier. Notre enquêté a préparé un plan d'affaires sur l'étude de son projet (études financières, ressources humaines, l'étude du marché ...), il a présenté son projet à la commission afin de prendre décision sur sa validation. Une fois son projet était accepté par l'agence, il a suivi une formation sur les techniques de gestion de sa micro-entreprise assurée par un formateur. Après son dossier était déposé au niveau de la banque par le représentant de l'ANADE pour l'obtention de l'accord bancaire. Concernant les procédures, il n'avait aucun problème vu qu'il a préparé son dossier selon les prés requis demandés.

En réponse à la question sur l'efficacité de la formation, l'interviewé nous a parlé sur le déroulement de cette formation, donc c'est une formation qui a duré une période de trois jours assurée par un formateur « j'ai fait une formation au niveau de l'établissement durant trois jours, le formateur m'avait appris les techniques de gestion, comment affronter les risques face à mon entreprise, définir mes objectifs ». Notre sujet témoigne et confirme que la formation qu'il avait suivi durant le processus de création était utile et efficace « j'étais satisfait par la formation parce qu'elle m'a beaucoup aidé durant la création de mon projet ». Ainsi qu'il a bénéficié aussi d'un accompagnement assuré par un accompagnateur afin de le guider et l'orienter.

Donc il a réussi à être indépendant et à créer sa propre petite entreprise d'aluminium, bois et divers en 2016 composé de deux salariés.

II/ Cas de CNAC :

Premier cas:

Il s'agit d'une femme entrepreneure âgée de 48 ans mariée, avec un parcours scolaire limité ; en effet, après plusieurs échecs au bac, elle finit par décrocher un certificat de maîtrise professionnelle en secrétariat bureautique au CEPA, ce dernier lui permet d'obtenir un poste de travail dans une entreprise de presse à Bejaïa. Après six ans de carrière et suite au déménagement du siège de l'entreprise, elle arrête le travail. Entre temps, elle s'est initiée à l'artisanat et précisément à la couture et à la broderie auprès de sa mère qui en est une professionnelle, en suivant ses conseils, elle a créé une petite entreprise.

« J'ai pratiqué la couture et la broderie chez-moi pendant 3 ans. Mon souci du détail notamment en broderie mais aussi en couture a émerveillé de nombreuses femmes. En effet, mon travail était parfait, exceptionnel et habile en broderie ce qui m'a poussé à penser à agrandir mon activité et à promouvoir mon art, et ce en ouvrant un atelier. Par ailleurs, je voulais aider mon mari dans la prise en charge de notre famille par ces temps difficiles. »

Avec des motivations au plus haut et des finances au plus bas, notre enquêtée s'est adressée à un dispositif d'accompagnement et d'aide à la création d'emploi, j'ai nommé la Caisse Nationale de l'Aide au Chômage **CNAC** qui s'est chargée de soutenir, à bien des niveaux (financier, juridique, administratif...), la création de son entreprise et ainsi l'initier au domaine de l'entrepreneuriat.

A l'aide de son mari, elle a pu avoir toute la paperasse qui convient l'inscription au niveau de CNAC et avoir le maximum d'informations concernant les conditions d'éligibilité d'accès à ce dernier pour rassembler le fond nécessaire à la réalisation de ce projet et l'enchaînement de dossier.

Chapitre 05 : Analyse et interprétation des données de la pré-enquête

Ensuite, après avoir eu toutes les informations nécessaires pour avoir un crédit de CNAC et les étapes de la création d'une entreprise, elle a décidé de s'inscrire au site de CNAC. Après un mois d'attente, elle a eu un rendez-vous pour fournir son dossier et après sa vérification, il était pris en considération, un accompagnateur l'a suivi durant sa procédure de création, elle était passée par une commission dans laquelle elle a présenté son projet d'avenir avec la présence de quelques membres de l'ANADE, CNAC, Banque ...etc. pour défendre et expliquer le choix de son projet et avoir un avis favorable pour son financement.

L'enquêtée a été acceptée pour le financement, directement elle était orientée vers une formation entrepreneuriale assurée par ce dispositif (CNAC), dans laquelle elle avait acquis pleins d'informations dans le domaine de l'entrepreneuriat et comment gérer l'entreprise, les techniques de bases de la gestion de l'entreprise, assurance, comment payer les impôts, une petite initiation sur la comptabilité, sur le marketing... etc. Cette dernière avait duré sept jours, le formateur a expliqué tout le nécessaire pour créer une entreprise avec une attestation fournie par ce dispositif. Pour elle, cette formation est très bénéfique, très efficace et nécessaire pour chaque demandeur de projets.

Notre enquêtée nous a confié : *« Mon projet est rapidement accepté et la commission m'a beaucoup aidé à cerner mes objectifs futurs soit améliorer mon propre atelier après sa création et faire que mon travail soit reconnu par tout le monde. Par ailleurs, et grâce à la formation offerte et exigée par le CNAC, j'ai appris quelques ficelles de la gestion de l'entreprise pour pouvoir gérer mon propre atelier, et d'anticiper les difficultés relatives la création d'une entreprise »*. Finalement, le projet à fini par aboutir, l'entreprise a été créée en 2017, avec un effectif de trois employés.

« Grâce aux CNAC, j'ai réussi à développer mon projet : l'accompagnateur s'est mis à ma entière disposition pendant des années. Pour ma part, le

Chapitre 05 : Analyse et interprétation des données de la pré-enquête

dispositif CNAC était la source de ma réussite. En effet, je suis entrain de travailler sur une extension et je projette d'autres réussites dans mon domaine. »

Deuxième cas :

Il s'agit d'un entrepreneur âgé de 48 ans, marié et a quatre enfants à sa charge, avec un niveau d'instruction 3^{ème} année secondaire. Fils d'un agriculteur, il se lance dans le même domaine. Ainsi, il se lance dans l'élevage traditionnel sans équipements sophistiqués, en construisant un poulailler sur un terrain qui appartient à son père. *« J'ai fini par réaliser que travailler à la main prenait beaucoup de temps sans réels retombées financières et avec des risques éventuels de maladies. »*. Pour toutes ces raisons, notre enquêté a créé une entreprise individuelle d'élevage et d'avicole en 2018, dans le cadre du dispositif CNAC.

L'enquêté a choisi le CNAC par dépit (il a passé l'âge pour les autres dispositifs) mais ensuite, et selon ses dires, le CNAC présente beaucoup d'avantages comme les échéances de paiement espacés et peu élevés, les avantages fiscaux, la possibilité d'accès à d'autres crédits, ce dispositif facilite aussi l'achat du matériel et son installation.

Pour la création de son entreprise, le dispositif lui a désigné un accompagnateur durant toute la démarche de création tout au long des trois premières années après l'installation du matériels *« l'accompagnateur m'a tout montré : le fonctionnement du matériel et les conditions de l'entretien »*.

L'enquêté déclare qu'il a dû passer par quelques étapes et tout un processus de création d'une micro- entreprise, qui sont d'après lui une petite inscription sur le site et remplissage de quelques formulaires, après deux mois d'attente ils lui ont demandé de fournir le dossier pour une vérification des données personnelles (dossier physique, administratif et la nature de l'entreprise, le diplôme....etc.)

Chapitre 05 : Analyse et interprétation des données de la pré-enquête

Vingt jours plus tard, il a passé l'entretien à la commission, composée de quelques représentants du CNAC, service technique de domaine, les directeurs de la banque étatiques, ils lui ont demandé de faire une demande de création et une demande pour l'octroi du crédit au niveau de la banque retenu.

Pour la réalisation de son projet, il y'avait une formation entrepreneuriale assurée par le chargé de formation du CNAC, pour une durée d'une semaine, l'objectif de cette formation est de savoir comment gérer une entreprise, son étude sur le marché et surtout comment s'entretenir avec le client et le fournisseur.

Enfin, notre enquêté nous a confié avec beaucoup de fierté et d'espoir« *La formation et l'accompagnement fournis par le CNAC me sont très utile pour la suite de mon projet : j'ai appris à bien négocier sur le marché, je me suis initié à la comptabilité et j'ai appris à faire face à toutes les difficultés comme celles rencontrées lors de la création de mon entreprise et j'espère fournir le marché local en poulet de meilleur qualité. »*

Troisième cas:

C'est un entrepreneur âgé de 47 ans, marié et a trois enfants , ayant un niveau d'instruction universitaire, diplômé en science de gestion et 13 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de finance et d'assurance, Il a créé une agence générale d'assurance en 2019, Avec un effectif de deux employés, son projet était financé par le dispositif CNAC. Son but est d'entreprendre son propre commerce, être indépendant et avec ses 13 années d'expériences et une connaissance théorique parfaite du secteur, cette création est, pour lui, une suite naturelle et une continuité à son expérience professionnelle et son parcours universitaire. Tous ces facteurs ont permis une maîtrise parfaite de son projet qui a toujours été un rêve pour lui.

Chapitre 05 : Analyse et interprétation des données de la pré-enquête

L'enquêté nous a affirmé qu'il a suivi quelques étapes de création d'une entreprise par ce dispositif, il a pu créer sa propre entreprise dans laquelle la paperasse prend un peu de temps, il disait qu'il a fait une préinscription sur le site après 3 semaines d'attente, il y'a quelqu'un parmi les membres du dispositif qui l'a appelé pour la vérification de son dossier. Un mois plus tard, il a passé l'entretien à la commission dans laquelle plusieurs membres de CNAC, ANSEJ de Banque sont présents pour l'accord de lancement de l'activité, après avoir eu l'accord, une petite formation assurée par le dispositif qui était devenue obligatoire pour chaque entrepreneur qui a duré une semaine dans laquelle ils lui ont expliqué les techniques de bases de la gestion d'une entreprise. Le CNAC assure une attestation de la formation en entrepreneuriat délivrée par le chargé de formation.

L'enquêté déclare que le dispositif CNAC l'avait beaucoup aidé d'un point de vu financier, en matière d'accompagnement, ainsi que sur le plan des avantages fiscaux.

Quatrième cas :

Il s'agit d'une femme entrepreneure âgée de 38ans qui a repris, avec l'aide du dispositif CNAC, une crèche en 2019, avec un effectif de 12 employés. Elle est diplômée en psychologie et a suivi une formation professionnelle dans un institut spécialisé dans le domaine de l'éducation de la petite enfance et a eu un brevet de technicien supérieur « *j'ai un BTS comme éducatrice de la petite enfance. Je suis sortie major de ma promotion avec 18,5 de moyenne générale.* » Elle a effectué de nombreuses formations : aide-soignante, programmation neurolinguistique, langue française et management. D'un point de vu pratique, elle nous a confié qu'elle faisait régulièrement du babysitting et a travaillé en tant qu'éducatrice de la petite enfance et dans un primaire durant 6ans. De plus, notre enquêtée est une véritable passionnée des enfants.

Chapitre 05 : Analyse et interprétation des données de la pré-enquête

« Je voulais ouvrir ma propre crèche pour les raisons évidentes bien sûr, mais surtout je voulais apporter un plus en remédiant aux innombrables lacunes que j'ai constatées dans le fonctionnement de ce genre d'établissements et malheureusement, en corrigeant les erreurs commises par mes collègues. Je me suis orientée vers le CNAC sur les conseils d'un parent qui a eu affaire à ce dispositif auparavant. Je suis passée par le processus habituel de création d'entreprise, Ce qui m'a impressionné, c'est le nombre et la diversité des encadreurs qui ont étudié le projet et dont il fallait l'aval : des membres du CNAC et de l'ANADE, des représentants de la chambre de commerce et de banques étatiques. Les questions portaient sur les qualifications, l'emplacement et surtout les motivations ensuite le CNAC a pris en charge le crédit bancaire, le loyer, l'étude de marché, le marketing, le management et surtout toute la partie administrative. J'ai eu affaire à des professionnels rapides et efficaces. »

3/ Analyse des résultats

La pré-enquête qu'on a effectuée auprès des jeunes entrepreneurs créateurs des micros entreprises dans le cadre des deux dispositifs (CNAC-ANADE) dans la ville de Bejaïa et qui ont bénéficié d'une formation entrepreneuriale durant la période de l'accompagnement lors du processus de création de leur micro-entreprise, nous a permis de recueillir des informations pertinentes concernant notre thème de recherche.

Au terme de nos sept (07) entretiens, nous avons remarqué que la majorité des porteurs de projets sont tous passés par les différentes étapes du processus de création de micro entreprise. Certains entrepreneurs ont choisi l'ANADE et l'CNAC par le biais des relations personnelles, comme le signale un de nos enquêtés *« j'ai choisi l'ANADE car j'ai souvent entendu parler de ce dispositif de création d'entreprise ainsi que beaucoup de jeunes ont fait recours à ces dispositifs et même des extensions pour leurs entreprises »*.

Chapitre 05 : Analyse et interprétation des données de la pré-enquête

Nous avons remarqué que la création d'une entreprise à l'aide du dispositif CNAC exige une catégorie d'âge qui est celle de [30-50ans] et le dispositif ANADE est celle de [19-40ans].

Il est apparu aussi que la création d'une entreprise était pour les entrepreneurs le désir d'être indépendants, de réaliser leurs objectifs et plus de gains, leur amour envers le métier. Pour une meilleure vie avec sa famille était parmi les objectifs principale de nos enquêtés, et d'exercer le métier qu'ils souhaitent depuis leur enfance.

La formation constitue une étape importante pour chaque porteur de projet, car elle leur a permis d'acquérir des connaissances sur la gestion de l'entreprise, les risques auxquels l'entrepreneur est confronté ainsi que le Marketing et le management, la comptabilité...

Nous avons aussi observé que nos sept interviewées jugent que cette formation entrepreneuriale était très bénéfique, car cette formation donne une initiation à la gestion d'une entreprise et toutes les techniques de base, et grâce à cette formation qu'ils ont continué leurs procédures de création et d'entreprise. Il est à noter que les entrepreneurs qui ont bénéficié dans le cadre de dispositif CNAC signalent que cette formation était très bénéfique mais appart, nos enquêtés ne sont pas satisfaits de la durée de la formation car cette dernière était trop courte pour eux par ce que certains modules de pratique de gestion qui sont importants est très larges, étaient condensés en seulement deux à trois jours.

En effet la majorité des enquêtés déclarent avoir connaissance des différents dispositifs d'aide et d'accompagnements des jeunes. Selon nos enquêtés, on a pu constater que ces deux dispositifs (ANADE, CNAC) sont les plus réputés. Ces derniers étaient choisis par la raison de l'importance du montant de crédit qui est met à la disposition des jeunes porteurs de projets.

D'après les enquêtés toujours, on a remarqué aussi que l'accompagnement et le suivi de projet étaient de qualité car les dispositifs ont donné tous leurs efforts

Chapitre 05 : Analyse et interprétation des données de la pré-enquête

pour montrer au porteur de projet toutes les procédures et les démarches à suivre pour créer une entreprise, et une aide d'accompagnement très solide pour le jeune entrepreneur.

L'accompagnateur a été aussi un élément qui a permis aux porteurs de projet d'avancer dans la réalisation de leur rêve qui est enfin de voir leur propre entreprise créée. De ce fait un enquêté témoigne, ». Nous avons constaté que l'efficacité dont a fait preuve l'accompagnateur a permis aussi aux porteurs de projet d'apprendre et comprendre facilement les différentes étapes de création d'une micro entreprise.

Nous avons observé que certains de nos enquêtés ont été confronté à divers entraves (obstacle) durant la procédure de création de leur projet, ces derniers sont généralement liés à la lenteur des procédures administratifs, aussi par rapport à la sélection et l'octroi des décisions d'engagement et d'appropriation d'entreprise. Rencontrés peuvent être expliquer par le désir de fournir un service de qualité de la part des responsables des dispositifs de création de projet qui sont tenue par le règlement de travail, l'audit et l'inspection de travail mais aussi pour répondre aux exigences des porteurs de projets.

Nous avons remarqué que, d'après le nombre d'entreprise créées dans les secteurs tels que, l'éducation, le secteur de la santé et l'agriculture, les porteurs de projets se penchent généralement vers le dispositif de création CNAC. Ce choix est opéré grâce à l'expérience et l'exercice qu'ils ont pu avoir avant d'entamer les démarches de création de leur propre entreprise. En ce qui concerne le dispositif ANADE, ce dernier attire les jeunes porteurs de projets qui désirent être indépendant en créant leur propre entreprise, néanmoins, préciser le secteur de leur future entreprise reste une entrave qui frein pour devenir un entrepreneur indépendant. Comme le rapportait un de nos enquêtées que les jeunes demandeurs sollicitent se dispositifs avec un objectifs de création sans issu étant donné que leurs situations socioéconomiques non satisfaites les

Chapitre 05 : Analyse et interprétation des données de la pré-enquête

pousse à s'engagé dans un projet quelconque ; mais sur quel type de projet en particulier ils ne le savent pas au préalable. En conséquence, une formation destinée aux porteurs de projet a permis de clarifier et d'orienter les jeunes pour des domaines et secteurs dans lesquels ils seront le plus productifs et par rapport aussi à leur compétence, sachant que, les dispositifs CNAC et ANADE restent les plus sollicités par les porteurs de projets.

D'après les données récoltées et après l'analyse, nous avons constaté que, la catégorie d'âge joue un rôle important dans le choix du dispositif qui répond le plus aux attentes des porteurs de projets. En effet, la catégorie des personnes qui choisissent le dispositif CNAC sont généralement pères de famille, mature et présentés par la catégorie d'âge [35-50], ce qui signifie qu'ils sont responsables et ambitieux de réaliser leurs objectifs, le dispositif CNAC a facilité la procédure de création de micro-entreprise aux porteurs de projets.

Quant au dispositif d'ANADE Les postulant de dispositif ANADE, contestent et réclament que les procédures sont ponctuelles et dotées des procédures administratives rigoureuse, en revanche ce même dispositifs en question a remis en cause la nature du projet de ces demandeurs sur le postulat que les jeunes entrepreneurs ils n'investies pas empiriquement et pratiquement, par contre ils se limitent à des projets d'insertion virtuelle.

Conclusion du chapitre :

Pour conclure ce chapitre nous avons cherché sur l'utilité de la formation entrepreneuriale ainsi que l'accompagnateur assuré par les deux dispositifs, basé sur des entretiens exploratoires afin d'obtenir des résultats sollicités.

D'après les résultats de notre pré enquête nous pouvons dire que Les deux dispositifs CNAC et ANADE, jouent un rôle très important dans la création de micro entreprise chez les porteurs de projet. On comprend que ces dispositifs portent une aide importante en accompagnant les porteurs de projets dans leur

Chapitre 05 : Analyse et interprétation des données de la pré-enquête

démarche de création d'entreprises ainsi que la formation est une phase importante et efficace afin d'aider ces derniers d'améliorer leurs connaissances.

Conclusion

Conclusion générale

Conclusion :

Les dispositifs d'accompagnement et de financement des projets de création des micro-entreprises (ANADE-CNAC) de la ville de Bejaia sont destinés à financer et accompagner les porteurs de projet afin de créer leur propre entreprise. Ils orientent sur la formulation de l'idée de projet et le suivi lors de création de la micro-entreprise. Ce pendant la formation entrepreneuriale considéré comme étant une pièce maitresse qui procèderait une importance majeure et de grande ampleur sur le processus de création de micro entreprise qui sont à l'occurrence des deux dispositifs (ANADE , CNAC), ceci dans le but d'assimiler et de saisir les divers compétences et le potentiel propulsé répercuter par les deux dispositifs , et c'est a partir de ce postulat qu'elle peut transformer la quasi-totalité des idées préconçue en différent acte entrepreneuriale , elle a pour but aussi d'informer , de former et d'accompagner les futures jeunes entrepreneur et porteur de projet afin de pouvoir réussirai de créé , gérer leurs projet envisagé ; et c'est a partir de cette perspective que cette formation semble grandement efficace au future créateur de projet .

Notre recherche avait basé aussi sur l'accompagnement et le suivi des porteurs de projet pendant la phase de création, Un accompagnement durant la création d'entreprise et pendant les premières années après la création pour assurer la réussite des micro-entreprises.

Pour conclure, Nos enquêtés qui ont bénéficié de la part des deux dispositifs de la ville de Bejaia (ANADE-CNANC) avait passés par toutes les étapes de création, bénéficié d'une formation et d'un suivi dans leur processus. Nous constatons alors que les dispositifs d'aides (ANADE-CNAC) jouent un rôle très important dans l'aide des porteurs de projet à la création des micro-entreprises.

A travers notre travail de recherche nous avons pu avoir des informations et de connaissances sur la création d'entreprise. La recherche sur l'entrepreneuriat et

Conclusion générale

Le processus de création d'entreprise très vaste, l'accompagnement et la formation en entrepreneuriat sont parmi les phases de ce processus de création exigé par les deux dispositifs (ANADE, CNAC). C'est pour cela que nous proposons aux futurs étudiants en phase de préparation de leurs mémoires, d'effectuer des études sur la continuité de la procédure de chaque étape de création d'une entreprise.

Liste des références

Liste des références

- 1- AKNINE, S, R. Et FERFERA, Y. (2014). Entrepreneuriat et création d'entreprises en Algérie. Une lecture à partir des dispositifs de secteur et d'aide à la création des entreprises. Revue sciences économiques et de gestion N°14(2014). PP.65-78. <https://centre.umc.edu.dz>
- 2- Amal, kH. Et Belhadj. (2017).évolution de l'entrepreneuriat en Algérie (2007-2014) opportunités et menaces. Edition AL MOSHFER JOURNAL OF ECONOMIC STUDIS.vol-0104 NOVEMBER 2017. PP. 251-271 <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/87900>
- 3- BERKANE, A. (2007). Schumpeter et la sociologie économique : le cas de l'entrepreneur. Publié dans « seminaires working paper » ; France. Version 1-28.PP.1-15. https://halshs.archivesouvertes.fr/halshs00192543/file/Schumpeter_et_la_sociologie_economique_le_cas_de_l'entrepreneur.pdf
- 4- BETONE, A.et ANTONIE, C. CHRISTINE, D. ANNE MARIE, D. (2007). Dictionnaire des sciences économique. (2 ème édition).paris.
- 5- Bulletin d'information statistique de l'entreprise. (2019). N°36.Edition avril2020.Document de l'année 2019. <https://www.industrie.gov.dz/?Bulletin-de-veille-statistique.pp.1-34>.
- 6- FAYOLLE, A. (2004). Entrepreneuriat. Édition DUNOD. Paris.
- 7- FAYOLLE, A. (2012). Entrepreneuriat apprendre à entreprendre. (2ème éd). Edition DUNOD. Paris.
- 8- FILION, L-J. (1997). Le champ de l'entrepreneuriat : historique, évolution, tendances. Revue internationale PME. Vol (10) N°2. P129-172. <https://doi.org/10.7202/1009026ar>
- 9- FAYOLLE, A. (2005). Introduction à L'entrepreneuriat. Edition DUNOD. Paris.

Liste des références

- 10- GERARD KOKOU DOUKOU. Accompagnement entrepreneuriale et construction des facteurs clés de succès. (2001). En ligne : <https://www.strategie-aims.com>
- 12- JULIEN, Pierre-André et Josée St-Pierre. (2015). DYNAMISER LE DEVELOPPEMENT REGIONAL PAR L'ENTREPRENEURIAT. PRESSES DE L'université du Québec. PP.35-36.
- 13- JULIEN, Pierre-André et MARCHESNAY. Michel. (1996) L'entrepreneuriat. Edition ECONOMICA, PARIS.
- 14- Justin, K-D. (2009). « La problématique de l'entrepreneuriat immigré ». Thèse de doctorat en sciences de gestion, université de Reims CHAMPAONE ARDENNE.
- 15- Le journal officiel de la république algérienne, (2017).N°2 du 11/01/2017.Article 05. Loi n° 17-01 du 11 Rabie Ethani 1438 correspondant au 10 janvier 2017 fixant la liste des hautes responsabilités de l'Etat et des fonctions politiques dont l'accès requiert la nationalité algérienne exclusive. PP.3-8. <https://www.joradp.dz/FTP/jo-francais/2017/F2017002.pdf>
- 16- MADOU, M. (2007). ENQUÊTE SUR LES PETITS ENTREPRENEURS ISSUS DE L'IMMIGRATION MAGHRÉBINE. Presses Universitaires de France. « Cahiers internationaux de sociologie » PP.289-312. <https://www.cairn.info/revue-cahiers-internationaux-de-sociologie-2007-2-page-289.htm>
- 17- MADOU, M. (2012). « Entreprises et entrepreneurs en Algérie et dans L'immigration ». Essai de sociologie économique. Édition KARTALA. Paris.
- 18- MANSOURI, F-Z. Et HADDAD, F-Z. Et, BRAHITI, I. (2017). Evaluation des dispositifs d'aide à la création. N°07.Avril. 2017. volume 2 Revue Algérienne de l'économie et finances. PP.7-19. <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/28015>

Liste des références

- 19- Marzouk, F. (2009). PME et compétitivité en Algérie .revue d'économie et de management volume 8. N°9 OCTOBRE 2009. PP.279-296
<https://www.asjp.cerist.dz/en/article/106498>
- 20- MASSART, V. (2002). «L'entrepreneur au cœur de la notion d'entrepreneurs». D tenture d'un doctorat en marketing et management de L'université de LAVAL.
- 21- MEZIANE, A. (2015). Etat des lieux de l'appui à l'entrepreneuriat en Algérie. MÂAREF Revue académique. Sciences Economiques.10 ème année, N°10(décembre 2015). PP.16-38. <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/89577>
- 22- MIMOUNI, Y. Et BOUGHTIA. (2018). « La problématique de création des PME en Algérie. Etude de cas sur les PME Innovants du secteur TIC. Al Bashaer Economic Journal (Vol.4, n°3).PP.803-818
<https://www.asjp.cerist.dz/en/article/79138>
- 23- MOREEAU, Régis (2004). L'Emergence organisationnelle : le cas des entreprises de nouvelle technologie. Thèse de doctorat en sociologie, université de Nantes.
- 24- PATUREL, R et MASMOUDI., R. « Les structures d'appui à la création d'entreprise : contribution en vue de l'évaluation de leurs performances ». Académie de l'entrepreneuriat. Edition DUNOD. France. PP.1-20
<https://www.yumpu.com/fr/document/view/37805801/paturel-robert-et-masmoudi-raef-acadacmie-de-lentrepreneuriat>
- 25- PERETTI, J.M. (1998). Ressources humaines et gestion du personnel. 2ème édition. Vuibert. Paris.
- 26- Khalil, A. (2006) .PME en Algérie (de la création à la mondialisation), 8^{ème} Congrès international francophone en entreprenariat et PME. Octobre 2006. Haute école de gestion (HEG), Fribourg, -Suisse. PP.1-16.
https://airepme.org/images/File/2006/042_PMEenAlgerie.pdf

Liste des références

- 27- SEKIOUL, L. et BLONDIN, L. Gestion du personnel. Éditions d'organisation, France. 1986.
- 28- SIEGLE, D. (2006). « Quelles stratégies pour améliorer l'accompagnement du créateur d'entreprise ? ». Revue des sciences de gestion. 2006 /3(N°219).PP .35-44. <https://www.cairn.info/revue-des-sciences-de-gestion-2006-3-page-35.htm>
- 29- STEINER, PH. (1999). La sociologie économique. Edition la découverte. Paris.
- 30- VERSTRATE, T. (2001). Histoire d'entreprendre. La réalité de l'entrepreneuriat. Ed-mangement et société. Paris.
- 31- VERSTRATE. (2000), Histoire d'entreprendre. La réalité de l'entrepreneuriat. La réalité de l'entrepreneuriat ; Ed- EMS mangement et société.

SITES WEB :

- 32- CONTRIBUTEUR WIKICREA. (2017). <https://creerentreprise.fr>
- 33- [http://www.ansej.org.dz/index.php/fr/consulté le 18/05/2021](http://www.ansej.org.dz/index.php/fr/consulté%20le%2018/05/2021)
- 34- <https://www.algerie-eco.com/2021/01/24/les-services-representent-pres-de-30-des-projets-ansej/> .
- 35- <https://www.angem.dz>
- 36- https://www.departement13.fr/fileadmin/user_upload/ConseilGeneral/CDC/rapports/ECORD041010.pdf
- 37- <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2161>

Annexes

Annexe N°01 :

Guide d'entretien d'enquête

➤ Les données personnelles sur l'entrepreneur :

1-Quel est votre âge ?

2-Sexe ?

3-Quel est votre niveau d'instruction ?

4-Quelle est votre situation familiale ?

5-Quelle est votre formation avant la création ?

6 -Avez-vous travaillé avant de crée cette entreprise ?si oui

- Quel est le poste occupé ?
- La durée de ce poste ?
- Quel est l'impacte de ces expériences sur la création (comment elle vous a aidé)

➤ Les données sur l'entreprise :

1-Quel est le secteur d'activité de votre entreprise ?

2-Quel est le statut de votre entreprise ?

3-Quelle est la date de sa création de l'entreprise ?

4-Quel est le nombre de vos salariés ?

➤ Questions sur le processus de création dans le cadre de l'ANDAE (EX : ANSEJ) -CNAC :

1-Comment vous avez eu l'idée de créer votre entreprise ? Etes-vous influencés par quelqu'un?

2-Quelles sont vos motivations lors de la création ?

3-Avez-vous rencontré des difficultés lors de la création de votre entreprise ? Si oui les quelles et comment vous les avez résolu ?

4-Quel étaient vos objectifs lors de la création de votre entreprise ?

5-Est-ce-que les membres de votre famille ont contribué dans le processus de création ? Si oui, qui sont ? Autrement dit avez-vous eu un soutien financier ou matériel de la part des parents, proches ou associés avant le lancement de votre entreprise ?

➤ **Question sur l'accompagnement, sur la formation dans le cadre des dispositifs ANADE (EX : ANSEJ)- CNAC:**

- 1- Connaissez-vous le dispositif ANADE ou CNAC avant de vous engager dans la création de votre entreprise ?
- 2- Quelle étaient les raisons qui vous a poussées à choisir l'ANADE ou CNAC comme un dispositif d'aide et non pas d'autres (ANGEM....) ?
- 3- Comment pouvez-vous m'expliquer la procédure poursuivie lors de la création ?quelle est votre avis sur le processus de création des entreprises dans le cadre de l'ANADE ?
- 4- Quel est votre avis sur le processus de création des entreprises dans le cadre de l'ANADE ou CNAC ?
- 5- Est-ce- que votre expérience professionnelle vous a aidé dans la gestion de votre entreprise ?
- 6- Pouvez- vous nous expliquer en quoi consiste la formation donnée par l'ANADE ou CNAC, son déroulement, son contenu, sa période, son programme, son plan ?
- 7- Cette formation elle est bénéfique pour vous et pour votre entreprise ?
- 8- La formation que l'ANADE ou CNAC donne pour vous est-il réussi à entrainer à engager dans le l'entrepreneuriat ?
- 10-Avez-vous bénéficié d'une formation professionnelle avant de créer votre entreprise ?
- 11-Est-ce-que votre formation initiale vous a aidé dans la gestion de votre entreprise ? Si oui comment si non pourquoi ?
- 12-Pensez-vous que la formation en entrepreneuriat est nécessaire aujourd'hui pour les porteurs de projet ?

Résumé

La création d'entreprises est un domaine qui permet de regrouper les forces, la volonté et la capacité des créateurs et apparaît aussi comme une solution stratégique performante pour répondre au problème du chômage. C'est pour cette raison que l'Algérie a mis en place des dispositifs d'aide à la création d'entreprises pour mettre en place un climat économique convenable à la création des micro-entreprises et pour soutenir l'entrepreneuriat, les deux dispositifs d'aide à la création de PME, l'objet de cette recherche (ANADE et CNAC) ont mis en place un programme de formation entrepreneuriale et l'accompagnement en situation entrepreneuriale à la disposition des jeunes promoteurs afin d'aider ces jeunes à concrétiser leurs projets et de vaincre les différents problèmes qu'ils peuvent rencontrer lors du processus de la création de leur entreprise.

Notre recherche exploratoire a montré que : les porteurs de projets ont bénéficiés d'une formation entrepreneuriale efficace et d'un accompagnement solide durant et après la création d'entreprises. Les deux dispositifs jouent un rôle très important durant tout le processus de création de micro entreprise.

Mot clés : Entrepreneuriat, Entrepreneur, Micro-entreprise, PME, Création d'entreprise, Formation entrepreneuriale, Accompagnement

Abstract

The creation of companies is a field which allows to gather the forces, the willingness and the capacity of the creators and also appears as a powerful strategic solution to answer the problem of unemployment. It is for this reason that Algeria has put in place devices of assistance to the creation of companies to set up a suitable economic climate to the creation of micro-companies and to support the entrepreneurship, the two devices of assistance to the creation of SME, the object of this research (ANADE and CNAC) have set up an entrepreneurial training program and the accompaniment in entrepreneurial situation at the disposal of the young promoters in order to help these young people to concretize their projects and to overcome the various problems which they can meet during the process of the creation of their company.

Our exploratory research has shown that: project holders have benefited from effective entrepreneurial training and solid support during and after the creation of their businesses. The two devices play an important role during the whole process of microenterprise creation.

Key words: Entrepreneurship, Entrepreneur, Micro-enterprise, SME, Business creation, Entrepreneurial training, Accompaniment.